

LES CANADIENS
VEULENT DU POULET
CANADIEN

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

RAPPORT ANNUEL 2014

À L'INTENTION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE,
L'HONORABLE GERRY RITZ, ET DU CONSEIL DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA.

Table des matières

1 QUI NOUS SOMMES	3 RAPPORT DU PRÉSIDENT	5 CONSEIL, COMITÉS ET PERSONNEL	7 RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	9 DÉCÈS DE TROIS ANCIENS PRÉSIDENTS DES PPC	11 PLANIFICATION STRATÉGIQUE
13 UNE NOUVELLE ENTENTE D'ALLOCATION	15 RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE	16 SUIVI ET APPLICATION	17 SURVEILLANCE DU MARCHÉ	23 RELATIONS GOUVERNEMENTALES	27 COMMERCE ET POLITIQUES
31 L'UTILISATION ET LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES	33 PASAF	34 SOINS AUX ANIMAUX	35 LA GRIPPE AVIAIRE	36 RECHERCHE AVICOLE	37 STRATÉGIE DE MARQUE
39 COMMUNICATIONS ET SENSIBILISATION	41 STRATÉGIE DE RELATIONS PUBLIQUES	43 RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT			



**Les Producteurs de
poulet du Canada**
**Chicken Farmers
of Canada**

TÉL : (613) 241-2800 TÉLÉC : (613) 241-5999
COURRIEL : PPC@POULET.CA SITE WEB : WWW.POULET.CA ET WWW.PRODUCTEURSDEPOULET.CA
CONÇU À L'INTERNE. IMPRIMÉ PAR GILMORE PRINTING SERVICES INC.

A top-down view of a white plate containing several pieces of roasted chicken with golden-brown, slightly charred skin. To the right of the chicken are several stalks of asparagus, some showing signs of roasting. A silver fork is visible on the left side of the plate. The background is a dark, textured surface.

LES CANADIENS
VEULENT DU POULET
CANADIEN

Qui nous SOMMES



NOTRE MANDAT

Le mandat des Producteurs de poulet du Canada comporte deux grands volets. Notre principale responsabilité est de veiller à ce que nos 2 700 producteurs produisent la bonne quantité de poulet frais, salubre et de grande qualité pour répondre aux besoins des consommateurs canadiens. C'est pourquoi les producteurs, les transformateurs, les surtransformateurs et les représentants du secteur de la restauration de l'ensemble du pays se réunissent toutes les huit semaines pour décider, en fonction de la demande du marché, de la quantité de poulet à produire. Ce système dynamique de gestion des risques qui encadre nos activités est communément appelé la « gestion de l'offre ». Dans le cadre de ce système, les Producteurs de poulet du Canada surveillent le respect des allocations de contingents provinciaux – pour veiller à ce que chaque province produise autant de poulet que le volume convenu – ainsi que le commerce interprovincial ou l'expansion du marché du poulet. Notre deuxième responsabilité consiste à représenter les intérêts des producteurs canadiens de poulet et de l'industrie canadienne du poulet. Les Producteurs de poulet du

Canada jouent un rôle clé dans l'élaboration et la gestion, en partenariat, de programmes pour les producteurs canadiens de poulet afin de prouver que les producteurs continuent d'élever des poulets de haute qualité qui inspirent confiance aux consommateurs canadiens. Grâce à nos programmes d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme, de soins aux animaux et d'autres initiatives de biosécurité, les Producteurs de poulet du Canada travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires du gouvernement et les intervenants de l'industrie pour faire en sorte que l'industrie demeure innovatrice et réceptive. Grâce à notre programme de relations avec le gouvernement, les Producteurs de poulet du Canada veillent à ce que les principaux décideurs du gouvernement comprennent bien le point de vue des producteurs canadiens de poulet et à ce qu'ils en tiennent compte au moment de prendre des décisions importantes en matière de politiques agricoles et commerciales.

NOTRE CONSEIL

Les orientations et les politiques sont établies par un Conseil d'administration de 15 membres. Ce Conseil est formé de producteurs nommés par les offices provinciaux de commercialisation du poulet. Il comprend également des membres non producteurs, soit un représentant du secteur de la restauration, un autre du secteur de la surtransformation et deux du secteur de la transformation, qui sont nommés par leurs associations nationales respectives. Ainsi, les Producteurs de poulet du Canada et leurs intervenants travaillent ensemble au nom de tous les secteurs de l'industrie canadienne du poulet, des producteurs jusqu'aux consommateurs.

QUE VEULENT LES CANADIENS ?

Les Canadiens veulent du poulet élevé au Canada alors nous leur livrons un aliment frais et élevé localement, comme ils le demandent. Nos producteurs constituent une force stabilisatrice dans le Canada rural, où ils peuvent réinvestir et le font effectivement avec confiance dans leurs communautés, mais leur impact est beaucoup plus important. En somme, nous faisons partie de la solution économique du Canada, nous apportons notre contribution sans subventions et sommes très fiers de ces deux aspects.

Il faut toutefois rappeler que les producteurs de poulet ne fixent pas les prix de détail ou au restaurant et qu'ils ne reçoivent qu'une petite fraction, environ 10 % de ces prix; c'est souvent moins que le pourboire que touche la serveuse.

Les gens accordent beaucoup d'importance à leur nourriture. Ils veulent en connaître la provenance et avoir l'assurance que ce qu'ils servent à leur famille et à leurs amis est de la plus haute qualité. Nos fermiers et leurs familles ont les mêmes soucis. Par conséquent, quand nous disons que l'industrie canadienne du poulet est bonne pour les Canadiens, c'est parce que nous savons que nous élevons nos poulets selon les normes les plus rigoureuses : les vôtres.

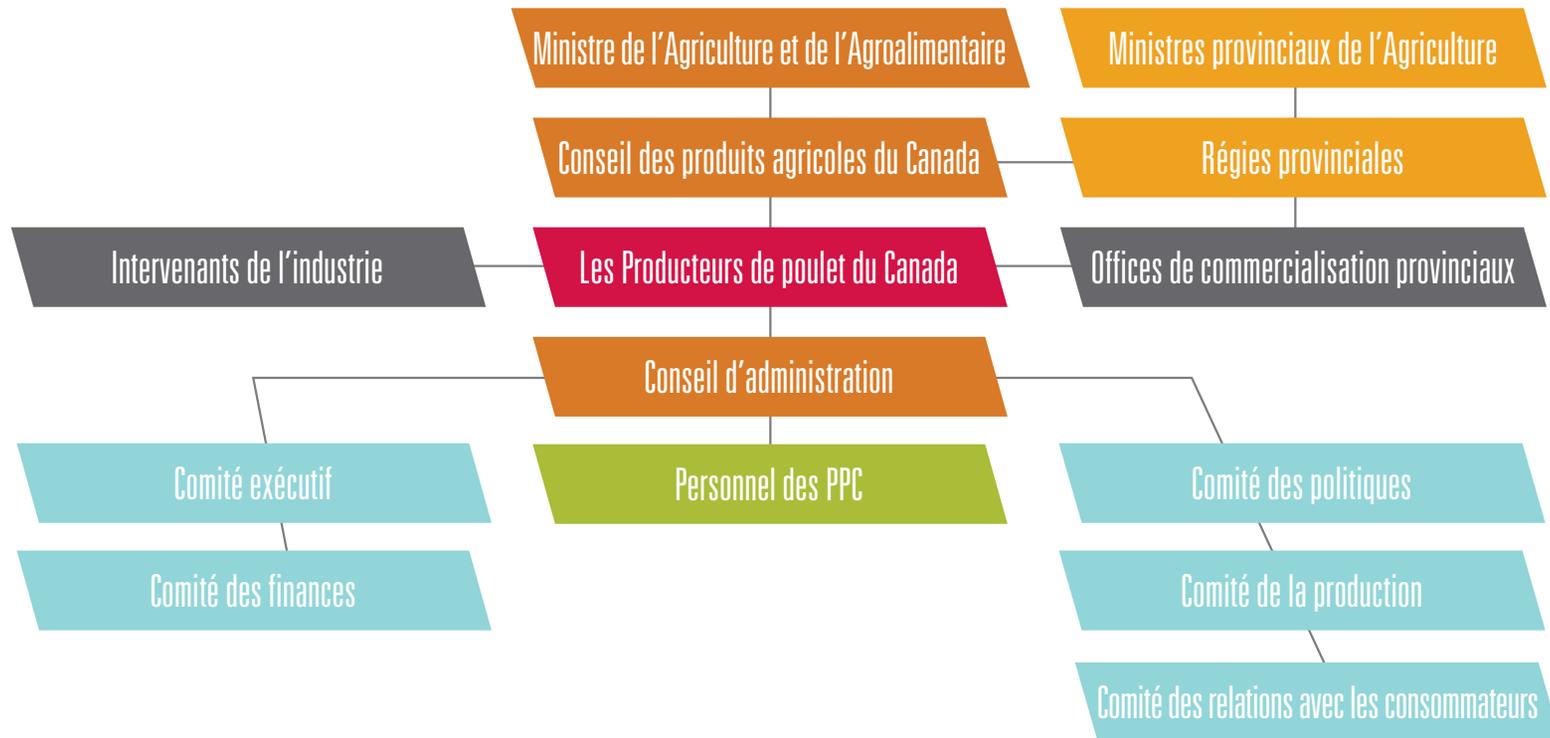
Les Canadiens nous ont dit qu'ils veulent des aliments frais, de haute qualité, et produits localement par des producteurs qui prennent soin de leurs animaux. Les producteurs de poulet canadiens sont fiers de livrer la marchandise.

Comme l'élevage du poulet a lieu toute l'année dans chaque province d'un océan à l'autre, les consommateurs canadiens ont l'assurance d'une source stable d'approvisionnement en poulets élevés localement. Sachant que le poulet est la viande la plus consommée au Canada, ce n'est pas une mince affaire!

Notre vision

ACCROÎTRE LA DEMANDE DES
CONSOMMATEURS À L'ÉGARD
DU POULET PRODUIT AU CANADA.

ORGANIGRAMME



Notre mission

AU NOM DES PRODUCTEURS CANADIENS DE POULET, GUIDER ET FAVORISER UNE EFFICACITÉ ACCRUE DES PRODUCTEURS DE POULET ET DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DU POULET AFIN DE MIEUX SERVIR LES CONSOMMATEURS ET VEILLER À CE QUE LE POULET DEMEURE LA PROTÉINE DE CHOIX DES CANADIENS.

Rapport DU PRÉSIDENT



ALORS QUE JE RÉDIGE CE MESSAGE DE FIN D'ANNÉE ET QUE JE REPENSE À L'ANNÉE 2014, JE SUIS FRAPPÉ PAR PLUSIEURS CHOSES. NOUS AVONS UNE INDUSTRIE EXTRAORDINAIRE. UNE INDUSTRIE SOLIDE, MAIS SOUPLE; TRAVAILLEUSE, MAIS AUSSI CAPABLE DE PRENDRE LE TEMPS NÉCESSAIRE POUR S'ASSEOIR ET PLANIFIER SON SUCCÈS DE MANIÈRE STRATÉGIQUE. UNE INDUSTRIE QUI EST ÉGALEMENT INDÉPENDANTE ET À MÊME DE TIRER SON REVENU DU MARCHÉ, SANS SUBVENTIONS, ET POURTANT CAPABLE DE CONJUGUER LES EFFORTS DE SES MEMBRES ET DE TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LES INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE ET LE GOUVERNEMENT POUR RÉSOUDRE NOS DIFFÉRENCES.

Ces différences peuvent parfois nous retarder, surtout lorsque le fait de s'y attaquer détourne des ressources et de l'énergie nécessaires aux activités courantes. L'un de ces défis concerne la question permanente de la croissance différentielle, que je peux certifier être quelque chose qui nous a vraiment mis à l'épreuve.

Notre travail consiste à chercher la réussite dans ce que nous faisons, à satisfaire les attentes des producteurs, de nos clients et, plus important encore, les attentes des Canadiens. L'an dernier, nous avons signé un accord historique, qui nous offrira le cadre et la stabilité nécessaires pour prendre des décisions judicieuses concernant la planification et pour déterminer les allocations pour les années à venir.

Un protocole d'entente permettant de mettre en œuvre le nouvel accord a été signé par les 10 offices provinciaux et les Producteurs de poulet du Canada en novembre, alors que nous avons établi les allocations depuis juillet sur la base d'un accord de principe. Je voudrais remercier Laurent Pellerin, président du CPAC et son Conseil pour la clairvoyance dont ils ont fait preuve en approuvant au préalable nos allocations tout au long de ladite période de transition.

Nous avons passé les six dernières années à travailler activement pour parvenir au présent accord. C'est une réalisation dont nous sommes assez fiers. Le présent accord représente un équilibre délicat de nombreuses concessions de part et d'autre. Je crois fermement

que c'est le meilleur accord auquel nous pouvions parvenir, car c'est le seul accord que nous avons pu conclure au bout de six ans de travail.

Nous avons pu finaliser le présent accord uniquement parce que les producteurs ont bien compris que, pour que le système reste viable, il faut qu'il change. Et seuls les producteurs pourraient comprendre que, pour que le système évolue, certains d'entre eux devraient accepter d'aller en-deçà de leur part de croissance du marché à l'avenir.

Nous ne cherchons pas à nous reposer sur nos lauriers, car il y a du travail à faire quant à l'officialisation de l'accord, par l'entremise de modifications à l'Entente opérationnelle signée par tous les offices provinciaux, toutes les régies provinciales et les Producteurs de poulet du Canada. Une fois que ce sera fait, nous intégrerons de nouveau l'Alberta dans l'Accord fédéral-provincial sur le poulet.

Nous avons également fait quelques pas en avant dans le domaine des politiques, en travaillant assidûment avec les représentants de l'industrie et du gouvernement pour donner suite à nos préoccupations concernant la volaille de réforme, les mélanges définis de spécialité et le programme d'exonération de droits. Ces questions ont toutes compromis l'intégrité du pilier de contrôle des importations du système de gestion de l'offre de poulet. La difficulté est que ces questions relèvent de la responsabilité partagée de plusieurs ministères et organismes, y compris : Agriculture et Agroalimentaire Canada,



l'Agence des services frontaliers du Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, Finances Canada, et Santé Canada.

Le temps des débats nous a permis d'étudier plusieurs de ces questions et nous avons fait des recommandations précises aux personnes qui sont en mesure de faire d'urgence les ajustements nécessaires. L'impact sur notre industrie, et en outre sur l'ensemble de la chaîne de valeur du poulet, est significatif et mesurable et continuera de s'empirer jusqu'à ce que les mesures soient prises pour combler les lacunes, rétablir l'intégrité du pilier de contrôle des importations et apporter la stabilité et la cohérence que tous les intervenants de l'industrie souhaitent.

Nos recommandations sont les suivantes : réintroduire les exigences concernant la sauce et la cuisson dans la définition du tarif douanier des mélanges définis de spécialité (MDS); exclure le poulet du Programme d'exonération des droits et du Programme de drawback de l'ASFC; et mettre en place la certification obligatoire pour toutes les importations de volaille de réforme. Ces recommandations sont largement soutenues par les intervenants de l'industrie.

Les administrateurs et le personnel travaillent de façon permanente avec les décideurs politiques sur la nécessité de traiter ces questions cruciales. Je continue aussi à travailler en étroite collaboration avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Gerry Ritz, sur ces questions difficiles de contrôle des importations et il mérite d'être félicité pour son esprit ouvert et réceptif ainsi que pour son leadership continu dans le travail réalisé aux fins de trouver une solution.

Avec également le ministre du Commerce international, l'honorable Ed Fast, et le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, l'honorable Steven Blaney, nous sommes

heureux d'avoir de tels champions vaillants qui œuvrent pour l'industrie canadienne du poulet et la gestion de l'offre, ici, au Canada ainsi qu'aux tables de négociation à Genève et dans le Partenariat Trans-Pacifique.

Je tiens à féliciter les administrateurs des PPC pour tous leurs efforts, pour la diligence et la détermination et aussi pour la prise de décisions éclairées au nom de tous les producteurs ainsi qu'au nom de l'industrie canadienne du poulet. Je dois remercier mes collègues membres du Comité exécutif pour leur confiance et leur leadership tout au long de l'année.

Tout cela a été rendu possible grâce au travail acharné de notre personnel passionné et dévoué. Sous la direction de Mike Dungeat, ils continuent à nous fournir des informations, des conseils, des orientations afin que nous prenions des décisions stratégiques importantes et prospectives fondées sur des faits, qui nous aident à écrire l'histoire de notre réussite continue. Le soutien des personnes avec qui nous travaillons lors de ces occasions spéciales, mais aussi les tâches quotidiennes qui font avancer notre système de façon continue, font partie intégrante d'un organisme efficace et efficient.

Je suis fier de faire partie d'un tel organisme innovant et réactif et d'une industrie moderne qui bénéficie aux producteurs canadiens, aux transformateurs et aux consommateurs et qui continue à produire la principale protéine préférée des Canadiens.



Dave Janzen, Président

Conseil D'ADMINISTRATION



Rangée arrière, de gauche à droite : Ian Hesketh (ACSV), Rudy Martinka (Saskatchewan), Derek Janzen (Colombie-Britannique), Luc Gagnon (CCTOV), Vernon Froese (Manitoba), Blaine Hussey (Terre-Neuve-et-Labrador), Peter Vale (Restaurants Canada), Benoît Fontaine (Québec), David Hyink (Alberta), Murray Booy (Ontario)

Rangée de devant, de gauche à droite : Dave Janzen (Colombie-Britannique), Reg Cliche (CCTOV), Barry Uytterlinde (Île-du-Prince-Édouard), Matthew Harvie (Nouvelle-Écosse), Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)

COMITÉS

EXÉCUTIF : Président – Dave Janzen, Premier vice-président – Yvon Cyr, Deuxième vice-président – Benoît Fontaine, Membre exécutif – Vernon Froese
FINANCES : Président – Barry Uytterlinde, Derek Janzen, Peter Vale
POLITIQUES : Président – Yvon Cyr, Murray Booy, Benoît Fontaine, Luc Gagnon, Danny Wiebe (remplaçant du Manitoba)
PRODUCTION : Président – Reg Cliche, Ed Benjamins (remplaçant de l'Ontario), Marc Cormier (remplaçant du Nouveau-Brunswick), Benoît Fontaine, Rudy Martinka
RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS : Président – Matthew Harvie, Kerry Froese (remplaçant de la Colombie-Britannique), Lucy McKee (remplaçante du CCTOV)

REPRÉSENTANTS

CONSEIL DE RECHERCHES AVICOLES DU CANADA : Tim Keet (remplaçant de la Saskatchewan)
FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE : Derek Janzen
CONSEIL NATIONAL POUR LE SOIN DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE : Rudy Martinka
CONSEIL NATIONAL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE : Marc Cormier



Personnel

Rangée arrière, de haut en bas :

Yves Ruel (Directeur du commerce et des politiques)

Maria Elena Baisas (Comptable)

Lori Piché (Agente de conformité)

Alex Latus (Agent des relations publiques)

Jessica Heyerhoff (Coordonnatrice - soins aux animaux et de la recherche)

Isabelle Dean (Coordonnatrice des services administratifs)

Erin Danielson (Analyste des marchés)

Jae Yung Chung (Agente principale des finances)

Caroline Wilson (Agente de la salubrité des aliments et Auditrice Interne)

Elyse Ferland (Agente des communications)

Rebecca Derry (Coordonnatrice des réunions et secrétaire)

Paula Doucette (Retraite décembre 2014)

Gail Lush (Agente des communications sur la santé)

Nicolas Tavchandjian (Analyste du commerce et des politiques)

Steve Leech (Directeur des programmes nationaux)

Michael Laliberté (Directeur des opérations)

Marty Brett (Agent principal des communications)

Rangée de devant, de gauche à droite :

Stephanie St.Pierre (Conceptrice graphique)

Mike Dungate (Directeur exécutif)

Dally-Diane Nzinahora (Coordonnatrice des traductions)

Denis Nadeau (Analyste des systèmes de gestion)

Stéphanie Turple (Adjointe de direction)

Lisa Bishop-Spencer (Directrice des communications)

Jan Rus (Directeur de l'information sur les marchés et des systèmes informatiques)

Absent le la photo :

Lisa Riopelle (Agente principale des ressources humaines et des services administratifs)

Lise Newton (Conseillère principale en relations gouvernementales)

ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

Les directives des administrateurs des Producteurs de poulet du Canada sont réalisées par un personnel dévoué. Paula Doucette, ancienne employée des Producteurs de poulet du Canada a pris sa retraite en 2014 après 24 ans et demi de service. Paula a rejoint Les Producteurs de poulet du Canada en 1990 comme agente d'administration et de promotion, elle a ensuite occupé le poste de coordonnatrice des services administratifs, puis est devenue directrice des services administratifs et des ressources humaines, poste qu'elle a conservé jusqu'à sa retraite. Paula a été honorée par l'Exécutif, les administrateurs et le personnel des Producteurs de poulet du Canada avant son départ à la fin du mois de décembre.

Avec le départ de Paula Doucette, Lisa Riopelle a été promue au poste d'agente principale des ressources humaines et des services administratifs qui relève de Michael Laliberté, directeur des opérations. Jessica Heyerhoff a rejoint Les Producteurs de poulet du Canada en février 2014 en tant que coordonnatrice des soins aux animaux et de la recherche pour remplacer Jennifer Gardner en congé de maternité. La désignation de l'emploi de Caroline Wilson a changé et aura désormais pour titre : Agente de la salubrité des aliments et Auditrice Interne.

Rapport

DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



DÉVOUEMENT... COLLABORATION... SACRIFICE... ENGAGEMENT. CE SONT LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR ÊTRE CHEF DE FILE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DU POULET. QUE CE SOIT NOTRE PRÉSIDENT, DAVE JANZEN, LES ADMINISTRATEURS ET LE PERSONNEL DES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA OU ENCORE LES OFFICES PROVINCIAUX ET ORGANISMES DE L'INDUSTRIE, TOUS CES LEADERS DE NOTRE INDUSTRIE PRENNENT CONGÉ DE LEURS FERMES, LEURS TÂCHES QUOTIDIENNES ET DE LEURS FAMILLES POUR VOUS SERVIR.

En plus des 16 jours de réunions du conseil d'administration en 2014, vos représentants de partout au pays et votre personnel se sont réunis pendant 12 jours à Toronto, Ottawa et Québec pour négocier un accord sur la croissance différentielle. C'est un mois d'absence de la maison, sans compter le temps passé dans les déplacements et tout le travail de préparation effectué pour les réunions dans les provinces, sans oublier de mentionner toutes les réunions des comités. Il serait aussi nécessaire d'indiquer les déplacements dans tout le pays pour vérifier la production et nos programmes à la ferme et pour promouvoir le poulet, mais aussi les voyages aux États-Unis et en Asie pour faire le suivi de sept réunions de négociation du PTP.

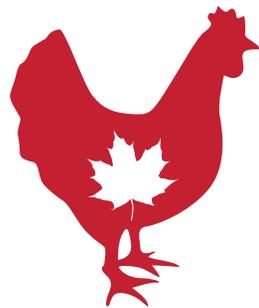
En votre nom, je tiens à rendre hommage à toutes ces personnes et à les remercier sincèrement, car sans elles et sans leurs efforts, l'industrie canadienne du poulet ne connaîtrait pas tant de succès.

Nous avons connu quelques grands succès cette année : la signature d'un protocole d'entente en vue d'un accord sur l'allocation de poulet à long terme; un programme de salubrité des aliments à la ferme qui est obligatoire dans toutes les 10 provinces, un

programme de soins aux animaux qui est obligatoire dans neuf provinces, le lancement d'un programme de promotion de la marque, la mise en œuvre d'une politique de production de poulet de spécialité, une politique de réduction de l'utilisation des antibiotiques dans l'industrie de la volaille, et une augmentation de 3,5 % de la consommation de poulet.

Les Canadiens aiment vraiment le poulet canadien. Et cela est directement lié à ce que vous faites dans vos fermes et à ce que les transformateurs font dans leurs usines. Nous avons un excellent produit, et actuellement nous indiquons aux consommateurs comment le trouver grâce à notre logo « Élevé par un producteur canadien ».

Nous surveillons également les fraudeurs. Tout au long de 2014, nous avons exercé des pressions concernant le rétablissement de l'intégrité de notre pilier de contrôle des importations en mettant un terme aux importations abusives en vertu de la mesure sur la volaille de réforme, du Programme d'exonération des droits et des dispositions sur les mélanges définis de spécialité. Nous espérons



Raised by a
**CANADIAN
FARMER** | *Elevé par un*
**PRODUCTEUR
CANADIEN**

que tout notre travail portera ses fruits en 2015. Nous apprécions vraiment le soutien continu que nous avons reçu des ministres Ritz, Fast et Blaney.

Malgré tout notre succès, nous avons encore des opposants et des critiques qui souhaiteraient voir notre industrie en ruine au nom de l'idéologie économique. Leurs arguments ne correspondent pas à la réalité, toutefois, ils réitèrent leurs mythes sans fondement. Notre défi est de continuer à répondre aux attentes des consommateurs comme nous le faisons et de présenter les faits qui dissipent leurs mythes. Les Canadiens ont clairement indiqué leur choix en achetant du poulet tous les jours et en continuant à faire du poulet la viande la plus populaire au Canada.

Dans la perspective de 2015, sous la forte direction de Dave Janzen et de notre conseil d'administration, et grâce au professionnalisme et à l'intégrité de mes collègues de travail, ainsi que la collaboration avec nos partenaires des offices provinciaux, des organismes de l'industrie et du gouvernement, je crois que nous avons une formule efficace pour le leadership et le succès continu de l'industrie canadienne du poulet.

Mike Dungeat
Mike Dungeat, Directeur exécutif

Décès de trois ANCIENS PRÉSIDENTS DES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA



LAURENT MERCIER, 7^e PRÉSIDENT DES PPC, 1989-1991

À la fin de 2014, un membre du premier Conseil d'administration des PPC, Laurent Mercier, nous a quittés. Il est décédé le 30 décembre à St-Esprit à l'âge de 86 ans.

Laurent fut président de l'agence québécoise de la volaille, Les Éleveurs de volailles du Québec, de 1976 à 1989. En 1989, il décidait de mettre ses connaissances, son esprit d'initiative et sa passion pour l'agriculture au service des PPC, en assumant la présidence pendant deux ans (1989-1991), avant de passer au Conseil des produits agricoles du Canada où il a été vice-président de 1992 à 1997.

Il a été élu au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec en 2001 en reconnaissance de 60 ans de leadership et de contribution à l'agriculture, tant aux plans provincial que national.

Laurent fut un leader dans les industries du poulet et de la volaille, mais son influence a débordé ces cadres. Il a aussi travaillé au nom des producteurs dans d'autres industries, notamment les pommes de terre, les pommes, les légumes et les œufs d'incubation. Une chose qui a marqué son œuvre est son empressement à traiter tout le monde comme des égaux et de veiller à ce que, à la fin de toute négociation, toutes les parties se considèrent gagnantes. Son but premier, quel que soit le produit, fut toujours de veiller à ce que les producteurs reçoivent leur juste part pour leurs produits.

Aujourd'hui, plusieurs de ses six enfants qu'il a eus avec son épouse, Cécile Brouillette, continuent à promouvoir l'agriculture et à représenter les agriculteurs, traits que Laurent leur a transmis. On relève, parmi eux, Laurent Mercier jr, qui travaille dans l'industrie du dindon et qui a siégé au comité directeur de planification stratégique des PPC à l'origine de l'actuelle stratégie 2014-2018, poursuivant ainsi le rôle de leadership que lui a inspiré son père, et Martine Mercier, productrice d'œufs d'incubation au Québec et ancienne présidente des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC).



ARTHUR EDMUND "BERT" HALL, 3^E PRÉSIDENT DES PPC, 1981-1982

Arthur, ou Bert comme tout le monde l'appelait, est décédé le 1^{er} février 2014 au *Pembina Manitou Personal Care Home*. Il fut le 3^e président des PPC, ayant servi en 1981-1982.

Bert est né en 1920. Il s'est lancé en agriculture avec son frère en établissant un couvoir de dindon avant la Deuxième Guerre mondiale. En 1956, la famille a déménagé à Manitou et Bert assumait le poste d'actionnaire, administrateur et directeur général de *Manitou Broiler Farms*, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 1985. Il a ensuite servi comme maire de Manitou de 1986 à 1992.

Au cours de sa carrière à *Manitou Farms*, il a exercé plusieurs fonctions exécutives auprès de diverses organisations agricoles et il a participé activement à l'élaboration des politiques agricoles aux niveaux provincial et fédéral. La liste des organisations auxquelles il a apporté sa contribution comprend : les Producteurs de poulet du Canada (dont il a été président pendant deux ans), le *Manitoba Chicken Broiler Producers Marketing Board* (dont il a été président pendant 15 ans), le *Manitoba Farm Bureau* (dont il a été président pour deux mandats) et la Fédération canadienne de l'agriculture (à titre de membre du Conseil d'administration). Il a aussi été considéré comme l'un des membres fondateurs des KAP (*Keystone Agricultural Producers*) et il fut nommé en 1988 membre du Conseil du *Manitoba Natural Products Marketing Council*.

Lui aussi a été élu au Temple de la renommée de l'agriculture de sa province, reconnaissance qu'il a reçue en 1999 en plus des autres honneurs qui lui furent conférés pour ses contributions personnelles et professionnelles à l'agriculture et à la vie rurale au Manitoba.



ERIC MEEK, PREMIER PRÉSIDENT DES PPC, 1979

Eric Meek, de Canning, en Nouvelle-Écosse, premier président des Producteurs de poulet du Canada – ou de l'Office canadien de commercialisation du poulet, comme on l'appelait à l'époque – est décédé le 5 janvier 2014 à l'hôpital régional de Kentville, en Nouvelle-Écosse.

Agriculteur toute sa vie, Eric est né en 1933 et a grandi sur la ferme familiale à Canning, en Nouvelle-Écosse. Après avoir obtenu son diplôme du Collège agricole de la Nouvelle-Écosse en 1954, il est revenu à la maison travailler à plein temps avec son père. Ils ont formé un partenariat sous le nom de *L. B. Meek and Son* qui, au cours des années, a exploité des installations d'élevage de poudeuses et de poulets à griller, de culture de la pomme de terre, des pois, des fèves, du foin et des grains, d'un parc d'engraissement de bovins de boucherie et d'une exploitation d'auto-cueillette de légumes et de fraises.

En 1966, Eric a été membre fondateur de la *Nova Scotia Chicken Marketing Board*. Il fut un porte-parole des producteurs de poulet de la province qui a servi diligemment au Conseil d'administration pendant 24 ans, dont 11 ans à titre de président.

Faisant valoir depuis longtemps les mérites de la commercialisation des produits agricoles sous contrôle des producteurs, Eric assumait la présidence du *Canadian Broiler Council* à l'époque où l'on tentait de mettre sur pied un système national de gestion de la production et de la commercialisation du poulet au Canada. En 1977, il a consacré une bonne partie de son temps à voyager partout au Canada dans le but de promouvoir la formation de l'Organisme national du poulet. Cet organisme fut institué en 1978 et il en fut élu le premier président.

En 2004, Eric a été reconnu comme l'une des 50 personnes les plus influentes dans l'industrie du poulet par le *Canadian Poultry Magazine* et il fut intronisé, en 2005, au Temple de la renommée de l'agriculture de l'Atlantique.

Cette année, les Producteurs de poulet du Canada ont perdu des éléments importants de leur patrimoine en Eric, Bert et Laurent. Nous nous souviendrons de leurs longues années de dévouement au succès de l'industrie canadienne du poulet.

Planification STRATÉGIQUE

CHAQUE ANNÉE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PPC ET L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION PRENNENT LE TEMPS DE CÉLÉBRER LES SUCCÈS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ET D'ÉTABLIR LES PRIORITÉS POUR L'ANNÉE À VENIR. LA RÉUNION DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2015 A EU LIEU LES 24 ET 25 SEPTEMBRE 2014 À MONTEBELLO, QUÉBEC.



Les administrateurs ont passé en revue les progrès réalisés en 2014 dans un certain nombre de secteurs clés, examiné les résultats de la plus récente enquête auprès des producteurs, procédé à une analyse de contexte et discuté et établi les priorités pour 2015.

Le gros de la réunion a porté sur la conception de stratégies qui seront mises en œuvre en 2015, stratégies qui correspondent aux objectifs stratégiques décrits dans le plan stratégique quinquennal des PPC (2014-2018). Pour l'année 2015, les administrateurs ont convenu des priorités suivantes :

PRIORITÉS CRITIQUES :

ÉTABLISSEMENT DES ALLOCATIONS

Livrables :

- ~ PE pour une allocation à long terme et modification de l'Entente opérationnelle
- ~ Facteur permanent d'attribution pour la composante de surtransformation
- ~ Établissement d'une cible de croissance à moyen terme pour les périodes A-133 à A-138
- ~ Fréquence plus efficace des décisions concernant l'établissement de l'allocation

SOINS AUX ANIMAUX

Livrables :

- ~ Mettre en œuvre le Programme des soins aux animaux des PPC de manière cohérente et crédible à l'échelle du pays
- ~ Promouvoir le Programme des soins aux animaux des PPC
- ~ Créer des outils pour réduire les risques associés aux soins des animaux
- ~ Communiquer régulièrement avec l'ACIA sur les enjeux liés aux soins des animaux
- ~ Fournir le leadership au Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE) et au Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)
- ~ Réviser le Code de pratiques du poulet, du dindon et des reproducteurs

CONTRÔLE DES IMPORTATIONS

Livrables :

- ~ Méthode d'allocation à long terme des contingents tarifaires (CT) permettant d'appuyer les objectifs des PPC
- ~ Harmonisation de la définition des mélanges définis de spécialité (MDS) (règle des 13 %) avec les engagements du Canada pris à l'OMC

- ~ Programme d'importation à des fins de réexportation (PIRE) administré par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) qui ne crée pas de distorsions sur le marché intérieur
- ~ Élimination du Programme de report des droits pour les produits de poulet géré par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)

QUESTIONS À PRIORITÉ ÉLEVÉE :

UTILISATION D'ANTIMICROBIENS

Livrables :

- ~ Éducation continue des intervenants de l'industrie sur l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens
- ~ Mise en œuvre du programme de surveillance de l'utilisation d'antimicrobiens des PPC
- ~ Surveillance de la politique sur les antimicrobiens de catégorie I de l'industrie avicole
- ~ Réalisation, par tous les intervenants, des objectifs du plan stratégique sur l'utilisation d'antimicrobiens tels qu'ils sont présentés dans le livre blanc de l'industrie avicole

- ~ Communication et promotion de la stratégie des PPC sur l'utilisation d'antimicrobiens
- ~ Collaboration aux activités de surveillance du PICRA
- ~ Modernisation de la réglementation sur les aliments du bétail
- ~ Stratégie de réduction du recours aux antimicrobiens

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE PROMOTION DE LA MARQUE

Livrables :

- ~ Un nombre accru d'accords signés avec des détaillants et des transformateurs
- ~ La poursuite du lancement de la marque chez les détaillants et transformateurs
- ~ La création et la mise en œuvre d'un plan de marketing traditionnel et numérique élargi et peaufiné pour la deuxième année en appui à la marque
- ~ Une commandite améliorée et misant sur la marque de Natation Canada
- ~ Des mesures et de la recherche auprès des consommateurs pour donner des indicateurs de réussite du programme et miser sur cette information pour encourager une participation accrue des détaillants et transformateurs

NÉGOCIATIONS RÉGIONALES, BILATÉRALES ET À L'OMC

Livrables :

- ~ Ententes commerciales régionales/bilatérales et à l'OMC qui maintiennent l'intégrité du pilier du contrôle à l'importation
- ~ Collaboration entre le GO-5 et l'industrie du poulet pour accroître l'influence sur les enjeux commerciaux à l'OMC et dans les accords commerciaux régionaux et bilatéraux
- ~ Analyse de l'incidence potentielle et évaluation des options découlant des principales propositions régionales/bilatérales et de l'OMC

- ~ Communication opportune avec les membres des PPC au sujet des négociations commerciales

VOLAILLE DE RÉFORME

Livrables :

- ~ Une approche pangouvernementale visant à mettre un terme à l'érosion de la production et de la transformation de poulet au Canada découlant des importations de volailles de réforme
- ~ Un mécanisme de certification obligatoire au Canada pour toutes les importations de volailles de réforme
- ~ Une vérification accrue du Programme d'importation pour réexportation (PIR) du MAECD et du Programme de report des droits de l'ASFC afin qu'aucune volaille de réforme ne soit réexportée en vertu de ces programmes
- ~ Des règlements canadiens exigeant un étiquetage distinct pour les produits contenant de la volaille de réforme
- ~ L'exécution d'un test d'ADN pour distinguer la volaille de réforme de la viande de poulets à griller

QUESTIONS À PRIORITÉ MODÉRÉE :

STRATÉGIE DE RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS

Livrables :

Volet en ligne

- ~ Une stratégie numérique en ligne qui comprend une série d'initiatives de marketing et en ligne, fait la promotion de la nouvelle marque et optimise le référencement et le taux de conversion des visiteurs (de visiteur du site à usager du site)

Volet de sensibilisation

- ~ Participation à des salons professionnels et à des conférences sur la santé
- ~ Promotion des ressources en santé des PPC sur les sites des professionnels de la santé

- ~ Meilleure information sur la santé sur poulet.ca
- ~ Trousses d'information et autres ressources pour les professionnels de la santé et les consommateurs
- ~ Des conversations en ligne mensuelles sur la salubrité du poulet
- ~ Examen scientifique de la recherche récente à l'appui du besoin d'un plus grand apport de protéines chez les Canadiens (initiative conjointe avec les produits laitiers, le porc, le bœuf, les œufs et le dindon)
- ~ Deux nouvelles fiches d'information sur la nutrition

SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Livrables :

- ~ Maintenir la pleine reconnaissance du PASAF par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux
- ~ Assurer le leadership de l'Initiative FPT de réduction des agents pathogènes et de la Stratégie nationale sur la *Salmonella enteritidis*
- ~ Participer aux initiatives visant l'assurance de la salubrité des aliments et la traçabilité à l'échelle nationale

GOVERNANCE

Livrables :

- ~ Révision de la structure des réunions des PPC
- ~ Comité de gouvernance des PPC
- ~ Expansion de la section sur la gouvernance sur les sites SharePoint et extranet des PPC
- ~ Plan de perfectionnement professionnel proactif pour améliorer la capacité et l'efficacité des administrateurs, des remplaçants et du personnel des PPC

STRATÉGIE DE RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Livrables :

- ~ Renforcement des relations avec les députés afin d'obtenir et de maintenir

l'appui de tous les partis pour les producteurs de poulet canadiens, la gestion de l'offre et les enjeux clés des PPC

- ~ Sensibilisation des représentants élus et des décideurs clés quant aux PPC et à leurs enjeux clés
- ~ Amélioration de la capacité des PPC de communiquer leur stratégie de relations avec le gouvernement d'une façon coordonnée et en temps utile à tous les niveaux de gouvernement dans l'ensemble du pays
- ~ Établissement de liens avec les députés nouvellement élus (suivant l'élection fédérale de 2015)

STRATÉGIE DE RELATIONS PUBLIQUES

Livrables :

- ~ Campagne multidimensionnelle faisant appel à des tactiques convaincantes et créatives pour informer les Canadiens sur la gestion de l'offre et ses avantages et favoriser leur adhésion à la gestion de l'offre
- ~ Formation sur les relations avec les médias pour les porte-parole partout au Canada
- ~ Surveillance et réponses aux médias par le groupe GO-4, et ce, de manière régulière, ce qui comprend la participation à la conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités (du 5 au 8 juin à Edmonton, AB)

QUESTIONS À PRIORITÉ FAIBLE :

OFFICE DE PROMOTION ET DE RECHERCHE

Livrables :

- ~ Confirmer la viabilité juridique et organisationnelle d'un Office de promotion et de recherche (OPR) de la Partie III, dont le mandat sera élargi pour inclure les importations
- ~ Présentations et audiences en appui à l'établissement d'un OPR
- ~ Un OPR fonctionnel

Une nouvelle ENTENTE D'ALLOCATION QUI ENGLOBE LA CROISSANCE DIFFÉRENTIELLE

EN 2014, LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA ÉTAIENT FIERS D'ANNONCER LA SIGNATURE D'UNE NOUVELLE ENTENTE D'ALLOCATION QUI FERA EN SORTE QUE 55 % DE LA CROISSANCE FUTURE SERA ATTRIBUÉE EN SE FONDANT SUR LES FACTEURS RELATIFS À L'AVANTAGE COMPARATIF PROVINCIAL.

Les Canadiens veulent du poulet élevé au Canada et pour cette raison, nous veillons à produire la bonne quantité de poulet frais, salubre et de grande qualité en réponse à cette demande. Grâce à cette nouvelle entente, l'industrie canadienne du poulet sera en meilleure position pour maintenir la position actuelle du poulet comme viande de premier choix sur un marché concurrentiel.

Le travail acharné et en partenariat s'est révélé essentiel à la conclusion de l'entente dont le point culminant fut la signature du Protocole d'entente (PE) en novembre. Cette entente historique est l'aboutissement de six années de travail. Les embûches, faux départs et obstacles ont toujours été présents mais ont ultimement été surmontés grâce à la persévérance de toutes les parties. La nouvelle entente a été approuvée par chacun des 10 offices provinciaux de commercialisation du poulet et les Producteurs de poulet du Canada.

Au moment d'annoncer la conclusion de la nouvelle entente, le président des Producteurs de poulet du Canada, Dave Janzen, disait :

« LES ENJEUX ONT ÉTÉ NOMBREUX AU COURS DES ANNÉES ET ILS ONT EXIGÉ QUE TOUTE L'INDUSTRIE SE DONNE LA MAIN POUR SURMONTER NOS DIFFÉRENCES, INSISTER SUR NOS IMPORTANTES SIMILARITÉS — LA VISION QUE NOUS PARTAGEONS — ET ALLER DE L'AVANT POUR CONCLURE CETTE ENTENTE. CE SONT DE BONNES NOUVELLES POUR LES PRODUCTEURS ET, À VRAI DIRE, POUR TOUTE L'INDUSTRIE CANADIENNE DU POULET, PARCE QUE NOUS CONSTATONS, ENCORE UNE FOIS, QUE LA GESTION DE L'OFFRE CONTINUE D'ÉVOLUER EN RÉPONSE AUX CHANGEMENTS SUR LE MARCHÉ. JE VOUS FÉLICITE DES EFFORTS QUE VOUS AVEZ FAITS POUR RATIFIER CETTE NOUVELLE ENTENTE D'ALLOCATION ET POUR MODERNISER LE PROCESSUS D'ALLOCATION POUR LES ANNÉES À VENIR. VOUS AVEZ FAIT PREUVE DE TÉNACITÉ ET DE PERSÉVÉRANCE EN PROCÉDANT À CES CHANGEMENTS AFIN DE DÉMONTRER QUE LA GESTION DE L'OFFRE EST VRAIMENT UN RÉGIME MODERNE ET ÉVOLUTIF. »



La croissance différentielle est une priorité critique des Producteurs de poulet du Canada depuis un certain temps et sa mise en œuvre s'inscrit dans le plan stratégique quinquennal de l'organisation qui prévoit des efforts afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne de valeur, tout en maintenant la production dans toutes les provinces.

Les négociations ont été plus intenses du milieu de 2012 jusqu'en 2014 avec des réunions à l'échelle du pays, ainsi que l'embauche d'un médiateur professionnel vers la fin de 2013 dans un effort pour cimenter une entente à long terme devant répondre aux modifications requises dans la méthode d'allocation. Au début de juin, nous avons conclu une entente de principe. Forts de cette entente de principe, les Producteurs de poulet du Canada ont établi l'allocation de la période A-127 lors de la réunion d'été à Banff. D'autres modifications ont été apportées et le libellé du PE a été finalisé au cours des mois suivants. En novembre, tous les offices provinciaux et les Producteurs de poulet du Canada ont officiellement signé le PE et l'allocation de la période A-129 a été établie à la lumière du PE approuvé en date du 10 novembre 2014.

Dans le cadre de la nouvelle entente, toutes les provinces se partageront la croissance future.

Une tranche de 45 % de la croissance future sera attribuée aux provinces en fonction de leur part de marché. Le reste, soit 55 %, sera attribué d'après les facteurs de l'avantage comparatif. Les Producteurs de poulet du Canada utiliseront la formule suivante qui compte huit éléments (chacun ayant une pondération spécifique) :

1. Part provinciale de l'allocation nationale de base – 45 %
2. Croissance démographique – 7,5 %
3. Croissance du produit intérieur brut (PIB) fondé sur les revenus – 7,5 %
4. Indice des prix à la consommation (IPC) - 7,5 %
5. Indice des prix des entrées dans l'agriculture (IPEA) – 10 %
6. Utilisation du contingent – 7,5 %
7. Surtransformation – 10 %
8. Part de l'offre – 5 %

Une description des sources de données, des calculs et de la méthode d'application figure dans le PE. Ils seront constants, sauf tel que stipulé spécifiquement dans le PE, alors que les données utilisées dans les calculs seront mises à jour à mesure que les données les plus récentes seront disponibles, au minimum 26 semaines avant le début de la période pour laquelle l'allocation sera établie.

L'Alberta, qui s'est retirée de l'Accord fédéral-provincial pour le poulet en date du 31 décembre 2013, a été la première à signer le nouveau PE et a amorcé le processus à l'échelle provinciale pour rejoindre les rangs de l'Office national. Cela devrait avoir lieu dans le premier semestre de 2015. Entre-temps, l'*Alberta Chicken Producers* continue de participer auprès des Producteurs de poulet du Canada via une entente de services signée.

En décembre, les Producteurs de poulet du Canada ont amorcé le processus d'incorporation du PE dans l'Accord fédéral-provincial pour le poulet par le biais de modifications à l'Entente opérationnelle. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir l'appui de tous les offices provinciaux de commercialisation du poulet, des Régies provinciales, ainsi que celui des Producteurs de poulet du Canada. L'objectif est que les modifications à l'Entente opérationnelle soient officiellement approuvées d'ici le mois de juin 2015 et d'établir l'allocation de la période A-133 en juillet, le tout fondé sur l'Entente opérationnelle ainsi modifiée.

CONTEXTE

Depuis leur création en 1978, les Producteurs de poulet du Canada ont travaillé avec différentes ententes et divers processus d'établissement des allocations. Avant 1994, l'allocation était principalement établie en utilisant un processus descendant fondé sur une formule. Nous avons par la suite adopté une série d'ententes reflétant un processus ascendant d'allocation, commençant avec l'Entente nationale sur les allocations et les prix en 1995, suivie par l'Entente nationale d'allocation en 1998 qui est ensuite devenue l'Entente opérationnelle de l'Accord fédéral-provincial de 2001 pour le poulet. Depuis 2005, les allocations ont presque toutes été établies d'après les parts de marché.

Responsabilité SOCIALE DE L'ENTREPRISE

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA CROIENT FERMEMENT QU'IL EST IMPORTANT DE REDONNER À LA COMMUNAUTÉ ET D'ENVOYER UN MESSAGE DE SOUTIEN FORT À CEUX QUI SONT DÉFAVORISÉS. NOUS SOMMES PERSUADÉS QUE TOUS LES CANADIENS DOIVENT AVOIR ACCÈS À UNE BONNE SOURCE DE PROTÉINES ET NOUS PENSONS QUE NOUS POUVONS AIDER EN APPORTANT NOTRE CONTRIBUTION.

Nous sommes fiers partenaires et donateurs de la Banque d'alimentation d'Ottawa depuis 2007 et continuons à trouver de nouvelles façons de travailler ensemble dans la lutte contre la faim dans la capitale. Chaque année, nous continuons d'appuyer la mission de la Banque d'alimentation d'Ottawa grâce au Programme de dons de nourriture *Défi du poulet*, aux bénéfices obtenus lors du *Grand barbecue de poulet canadien* le jour de la Fête du Canada, à la collecte de nourriture, ainsi qu'aux dons des membres du personnel.

En 2014, le Programme annuel de don de nourriture *Défi du poulet* des Producteurs de poulet du Canada a permis d'offrir des produits de volaille surgelés d'une valeur d'environ 50 000 \$ à la Banque d'alimentation d'Ottawa. C'est la cinquième année de réussite d'un programme sollicitant des offres de produits de volaille surgelés de la part d'un transformateur canadien afin de les remettre à la Banque d'alimentation.

En outre, 6 892 \$ ont été recueillis grâce aux dons des membres du personnel et 50 % correspondant aux dons des Producteurs de poulet du Canada. Les bénéfices de la vente de poulet lors du *Grand barbecue de poulet canadien* des PPC et d'autres dons collectés lors de la Fête du Canada, d'un montant total de 3 118 \$, ont également été remis à la Banque d'alimentation, soit un total de 60 000 \$ issus de tous les programmes de l'année. Cela porte notre contribution totale à la Banque d'alimentation depuis 2007 à 307 000 \$.

En novembre, les Producteurs de poulet du Canada ont tenu un concours dont le prix était un don de 5 000 \$ versé à une banque d'alimentation au nom d'un député ou d'un sénateur présent à notre réception parlementaire. La gagnante fut Joyce Bateman, députée de *Winnipeg South Centre*, qui a choisi *Winnipeg Harvest* comme récipiendaire. Le chèque a été présenté par Vernon Froese, notre administrateur représentant le Manitoba.

En 2014, Courtney Doyle, âgée de 12 ans, a retenu toute notre attention avec son histoire incroyable de courage et de détermination à faire de la natation de compétition. Courtney est née avec une maladie des reins que l'on appelle Syndrome néphrotique de type finlandais et recevait à l'âge de 2 ans un rein de son père. Cherchant de nouvelles façons pour rester en santé et prévenir une infection des reins, Courtney s'est inscrite au Programme de natation compétitive *Perth Stingrays* en 2011 et s'entraîne régulièrement depuis. L'été dernier, elle a remporté la médaille d'or aux Jeux canadiens des greffés au Nouveau-Brunswick dans chacune de ses cinq épreuves, y compris la course cycliste de 5 k, la course à pieds de 1 k, le 50 m dos et le 100 m en style libre. Elle prévoit maintenant se joindre à Équipe Canada pour les Jeux mondiaux des greffés qui se dérouleront au mois d'août en Argentine. Les Producteurs de poulet du Canada ont versé un montant de 1 000 \$ pour aider Courtney dans l'atteinte de son objectif.

Au cours de l'année, les Producteurs de poulet du Canada ont également versé une somme de 5 400 \$ en dons à l'endroit du tournoi de golf de la société Morguard, en soutien aux activités de bienfaisance destinées aux enfants, le déjeuner des POC pour Banques alimentaires Canada, la course du Grand Vélo de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, le tournoi de soccer Welch beach pour la fondation Bruyère et le tournoi de golf du Réseau d'affaires des femmes canadiennes. Les PPC ont aussi commandité à hauteur de 2 500 \$ la réception caritative « Un avant-goût du Canada » en appui à Centraide, activité organisée par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement et tenue le 5 novembre à Ottawa.



Application

Suivi ET APPLICATION

VÉRIFICATION DU SYSTÈME

En 2014, le personnel a achevé les vérifications des offices provinciaux de commercialisation afin d'établir la conformité avec les politiques et règlements des Producteurs de poulet du Canada. Ces vérifications englobent les périodes A-118 à A-121 et les périodes A-122 à A-125. Les vérificateurs externes des PPC ont terminé la vérification des transformateurs pour les périodes A-118 à A-121 et amorcé les vérifications des périodes A-122 à A-125 qui seront complétées en janvier 2015.

Le rapport de vérification des périodes A-118 à A-121 a été présenté aux administrateurs des PPC en juillet 2014 et celui des périodes A-122 à A-125 sera présenté au Conseil d'administration en janvier 2015.

ÉVALUATION DES MISES EN MARCHÉ EXCÉDENTAIRES

Lors de la période de vérification A-118 et A-119, les Producteurs de poulet du Nouveau-Brunswick ont reçu une imposition de 11 726 \$ en redevances de surcommercialisation alors que dans la période de vérification A-120 et A-121, les *Chicken Farmers of Saskatchewan* recevaient une imposition de 9 277 \$ en redevances de surcommercialisation. Le rapport a été présenté et approuvé par les administrateurs des PPC en juillet 2014 et les redevances ont ensuite été versées.

Durant la période de vérification A-122 et A-123, la *British Columbia Chicken Marketing Board* et les Producteurs de poulet du Nouveau-Brunswick recevaient une imposition de 98 186 \$ en redevances de surcommercialisation, alors que pour la période de vérification A-124 et A-125, un montant de 36 909 \$ était imposé aux Producteurs de poulet du Nouveau-Brunswick en redevances de surcommercialisation. Le rapport sera présenté aux administrateurs en janvier 2015.

EXPANSION DU MARCHÉ

En 2013, un transformateur primaire a mis en marché une production reçue en contravention de la Politique d'expansion du marché des PPC durant les périodes A-103 à A-105 et a reçu une imposition d'un montant de 181 539 \$ en redevances. Le Conseil d'administration a approuvé la demande du transformateur de payer ses redevances sur une période de douze mois au taux d'intérêt préférentiel plus 1 %. Le montant a été réglé intégralement, le dernier versement étant effectué en mai 2014.

En 2014, aucune redevance n'a été imposée à l'expansion du marché.

PRODUCTION DE SPÉCIALITÉ

La Politique de production de spécialité a été mise en œuvre à compter de la période A-126 auquel moment les règlements des Producteurs de poulet du Canada ont été modifiés et approuvés par les administrateurs. La vérification de la production de spécialité sera amorcée en 2015.

TRANSFERTS DE CONTINGENTS INTER-PÉRIODES

La Politique sur les transferts de contingents inter-périodes garantit une certaine flexibilité qui permet de répondre aux besoins du marché. Les demandes constituent une réponse aux exigences à court terme, déterminées par le marché entre deux périodes précises de contingents. Les transferts de contingents inter-périodes ne peuvent servir à redresser les calendriers d'abattage ou influencer l'utilisation du contingent durant une période donnée.

En 2014, les Producteurs de poulet du Canada ont reçu du Québec une demande de transfert de contingents inter-périodes visant une quantité de 47 000 kilogrammes en poids vif comparativement à une demande, toujours du Québec, de 111 811 kilogrammes en poids vif en 2013.

Surveillance DU MARCHÉ

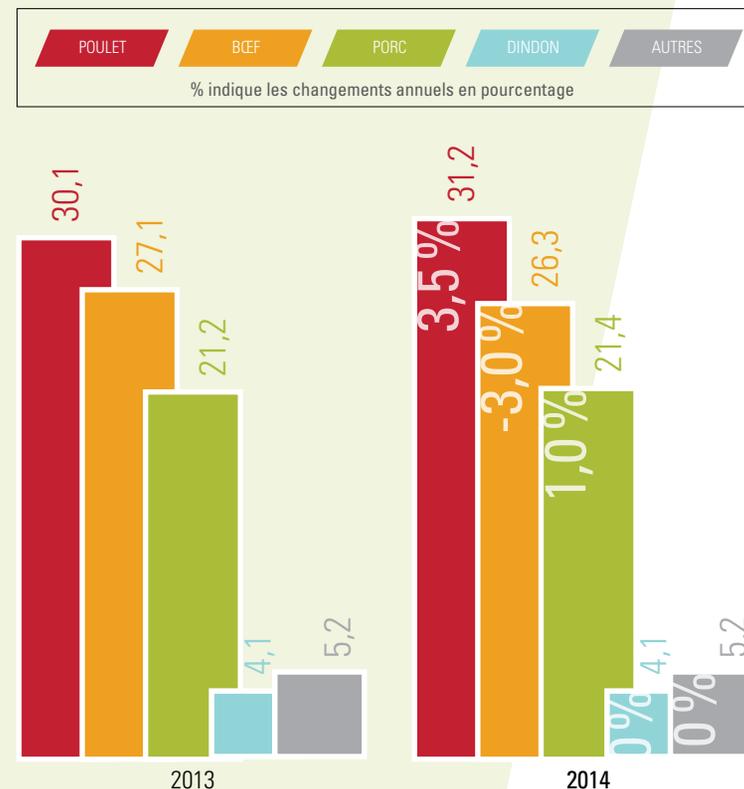


EN 2014, LES PRODUCTEURS CANADIENS DE POULET ONT PRODUIT 1 067 MILLIONS DE KILOGRAMMES (MKG) DE POULET, SOIT 2,2 % DE PLUS QU'EN 2013. CETTE AUGMENTATION REPRÉSENTE LE TAUX DE CROISSANCE ANNUEL LE PLUS IMPORTANT DES SEPT DERNIÈRES ANNÉES. EN 2014, LA CONSOMMATION DE POULET PAR HABITANT EST ESTIMÉE À 31,2 KG, SOIT 3,5 % PLUS ÉLEVÉE (+1,1 KG) QU'EN 2013 ÉTANT DONNÉ QUE LA CONSOMMATION DE POULET TOTALE A DÉPASSÉ LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE.

L'augmentation de la consommation, provoquée par une offre accrue due à l'augmentation de la production, s'est reflétée dans la baisse des stocks de poulet congelé. Par ailleurs, la diminution des exportations a également contribué à l'augmentation de la consommation, de même qu'à accroître la quantité de poulet disponible pour la consommation interne. Les données préliminaires révèlent que la consommation de bœuf par habitant a diminué de 3 % pour atteindre 26,3 kg et que la consommation de porc a augmenté de 1 % pour atteindre 21,4 kg en 2014. La consommation de dindon par habitant est demeurée identique à celle de 2013 à 4,1 kg, et la consommation d'agneau et de veau est demeurée identique à 1,0 kg.

Les prix à la production ont diminué en 2014 pour la première fois depuis 2010 en raison d'une baisse au niveau des prix des aliments. En moyenne, les prix à la production de 2014 étaient inférieurs aux prix de 2013 de presque 8 cents, suivant une tendance à la hausse graduelle jusqu'au sommet annuel de 1,676 \$ au début de septembre avant de terminer l'année à 1,601 \$. Les stocks de poulet congelé ont commencé

CONSOMMATION PAR HABITANT - VIANDES DIVERSES (KG)



l'année 2014 à 37,5 Mkg et ont terminé l'année à 31,7 Mkg, soit 20 % inférieur au niveau de l'année précédente. Une augmentation considérable des importations pendant le dernier trimestre de 2013 a fait en sorte que les stocks en entrepôt étaient élevés au début de 2014 avant de diminuer au cours du premier trimestre et de demeurer à environ 30 à 33 Mkg pour la plus grande partie de 2014, malgré une augmentation considérable des importations à la fin de 2014.

PRODUCTION PROVINCIALE

La production canadienne de poulet de 2014 a augmenté pour la cinquième année consécutive. Les producteurs canadiens de poulet ont produit 1 067 Mkg, représentant un gain de 23,1 Mkg (2,2 %) par rapport à 2013.

La production nationale a augmenté de 1,9 % (19,4 Mkg) pour atteindre 1 020,4 Mkg. La production dans le cadre du programme d'expansion du marché a augmenté de 6,2 % (2,7 Mkg) pour atteindre 45,9 Mkg. La production dans le cadre du nouveau programme de produits de spécialité a commencé à la période A-126, et a atteint 1,2 Mkg.

L'augmentation de la production était presque équitablement divisée entre la première et la deuxième moitié de l'année. La production du premier et second trimestres de 2014 était plus élevée de 2,8 % et 0,8 % (7,3 Mkg et 2,1 Mkg) respectivement qu'à la même période en 2013. La production a augmenté de 5,3 Mkg et de 8,5 Mkg aux troisième et quatrième trimestres respectivement, par rapport à l'année précédente. Les allocations des périodes d'été (périodes A-124 et A-125) étaient en situation de sous-production, surtout à cause de l'approvisionnement limité d'œufs d'incubation en Amérique du Nord, qui a eu une incidence sur la qualité des poussins produits au Canada et importés, ainsi que sur l'approvisionne-

ment en poussins. La Colombie-Britannique et l'Alberta étaient les provinces les plus touchées. La production réelle des autres périodes était légèrement plus élevée que le nombre de kilogrammes alloué.

PRIX À LA PRODUCTION

Le prix à la production moyen au Canada en 2014 était de 1,631 \$ le kilogramme en poids vif, soit 7,9 cents de moins que la moyenne en 2013. Cette baisse représente une tendance continue à la baisse depuis le sommet de 1,822 \$ atteint pendant la dernière période de 2012. Le prix à la production est passé du prix faible de 1,588 \$ à la période A-122 (du 26 janvier au 22 mars 2014) au prix élevé de 1,674 \$ à la période A-125 (du 13 juillet au 6 août 2014) avant de s'assouplir au cours du reste de l'année, en terminant l'année légèrement à la hausse par rapport au début de l'année. Les prix ont terminé l'année à 1,64 \$, trois cents plus élevés qu'à la fin de 2013.

De bonnes conditions de croissance dans la majeure partie de l'Amérique du Nord ont donné des récoltes abondantes de maïs et de soja, battant les records de production établis au cours de l'année commerciale précédente.

PÉRIODES DE CONTINGENTS

	DU	AU	ALLOCATION (MKG ÉVISC.)	PRODUCTION (MKG ÉVISC.)	UTILISATION DU CONTINGENT
A-121	1 DÉCEMBRE 2013	- 25 JANVIER 2014	155,0	156,6	101,0 %
A-122	26 JANVIER 2014	- 22 MARS 2014	162,2	162,5	100,2 %
A-123	23 MARS 2014	- 17 MAI 2014	166,1	166,7	100,3 %
A-124	18 MAI 2014	- 12 JUILLET 2014	164,6	164,5	99,9 %
A-125	13 JUILLET 2014	- 6 SEPTEMBRE 2014	165,1	162,3	98,3 %
A-126	7 SEPTEMBRE 2014	- 1 NOVEMBRE 2014	164,3	164,9	100,3 %
A-127	2 NOVEMBRE 2014	- 27 DÉCEMBRE 2014	162,9	164,0	100,7 %

PRODUCTION PROVINCIALE DE POULET (MILLIERS DE KILOGRAMMES ÉVISCÉRÉS)

PROVINCE	2014	2013	VARIATION EN %
COLOMBIE-BRITANNIQUE	160 453	156 558	2,5 %
ALBERTA	94 324	93 287	1,1 %
SASKATCHEWAN	41 193	41 380	-0,5 %
MANITOBA	44 625	43 198	3,3 %
QUEST	340 595	334 422	1,8 %
ONTARIO	347 462	337 862	2,8 %
QUÉBEC	294 790	289 662	1,8 %
CENTRE	642 252	627 524	2,3 %
NOUVEAU-BRUNSWICK	29 938	28 470	5,2 %
NOUVELLE-ÉCOSSE	36 465	36 014	1,3 %
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	3 761	3 803	-1,1 %
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	14 280	13 926	2,5 %
ATLANTIQUE	84 444	82 212	2,7 %
CANADA	1 067 291	1 044 158	2,2 %

PRIX DE GROS

Le prix de gros moyen (indice composite du marché) en 2014 était de 3,58 \$, ce qui représente une hausse par rapport à la moyenne de 3,50 \$ en 2013. Le prix de gros moyen a baissé pour atteindre 3,25 \$ à la fin de janvier avant d'enregistrer son niveau le plus élevé de 3,82 \$ à la mi-août et de terminer l'année à 3,38 \$. Les prix de gros canadiens sont compilés par EMI (Express Market Inc.).

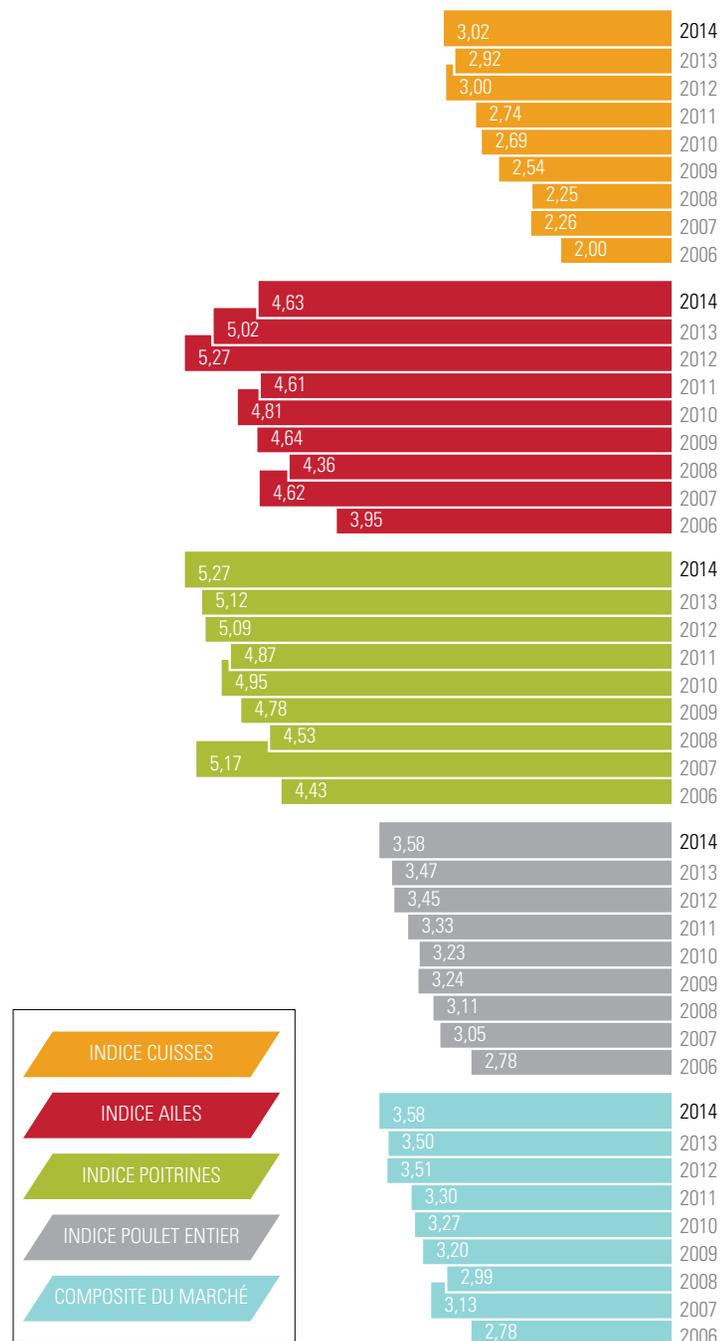
En examinant les coupes individuelles, on remarque que le prix des ailes a connu une baisse pour la deuxième année consécutive. Le prix moyen des ailes en 2014 était de 4,62 \$ comparativement au prix de 5,02 \$ en 2013. Au sud de la frontière, les prix des ailes étaient, en moyenne, légèrement inférieurs aux prix de 2013, mais ont terminé l'année aux prix les plus élevés depuis le premier trimestre de 2013. Les prix ont atteint des sommets en raison de la forte demande et de la diminution de l'offre. Le prix des poitrines de poulet au Canada a suivi de près celui des États-Unis en 2014, en commençant l'année à un prix faible avant d'atteindre un prix élevé pendant l'été et de connaître une baisse vers la fin de l'année.

PRIX DE DÉTAIL

L'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada pour le poulet frais et congelé (le seul indicateur public des prix de détail nationaux du poulet) a continué sa croissance modérée en 2014. L'IPC du poulet a augmenté à 148,0 en 2014 contre 146,6 en 2013, ce qui représente une légère hausse de 0,9 %. Cette hausse était inférieure à l'indice des prix à la consommation de tous les articles, mieux connu sous le vocable « indice du coût de la vie », qui a augmenté de 1,9 % et l'IPC de l'ensemble des aliments, qui était plus élevé de 2,3 %.

(Remarque : Statistique Canada surveille les prix de détail du poulet entier frais, de la poitrine désossée et dépecée et des cuisses, et calcule un indice mensuel des prix selon les prix de ces produits).

PRIX À LA PRODUCTION MOYEN PONDÉRÉ AU CANADA (\$ / KG)





L'IPC du poulet était également beaucoup plus bas que les augmentations des prix de détail du bœuf (13,5 %) et du porc (12,7 %) en 2014, surtout en raison d'une réduction de l'offre de viande rouge en Amérique du Nord. Les prix des fruits de mer ont également augmenté à un taux plus rapide que le poulet (7,9 %) tandis que les prix de la dinde ont diminué (-1,0 %).

IMPORTATIONS

Selon les rapports du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), un total de 107,7 Mkg de poulet a été importé au Canada en 2014, soit 11 % de moins que l'année précédente. Le MAECD est responsable de la délivrance de permis d'importation de poulet et de produits faits principalement de poulet. En raison des obligations du Canada en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), le contingent tarifaire (CT) est fixé à 7,5 % de la production de poulet de l'année précédente.

Le CT de 2014 a été établi à 78,8 Mkg, soit 1,1 Mkg de plus qu'en 2013. Selon les statistiques préliminaires de fin d'année

pour 2014, un total de 84,2 Mkg de poulet et de produits du poulet a été importé en fonction du CT. Les importations mondiales s'élevaient à 76,5 Mkg et les importations dans le cadre du programme d'importation à des fins de concurrence s'élevaient à 7,7 Mkg, soit 2,0 Mkg de plus que l'année précédente. Le programme d'importation à des fins de concurrence permet aux entreprises canadiennes d'importer du poulet afin d'en faire des produits transformés

du poulet qui ne figurent pas sur la liste des marchandises d'importation contrôlée. Cette liste comprend des produits de spécialité, comme des repas de poulet congelés. Ensemble, les importations mondiales et les importations à des fins de concurrence s'élevaient à 84,2 Mkg, représentant 8,02 % de la production de l'année dernière. Le CT de 2015 sera de 80,2 Mkg, une hausse de 1,4 Mkg par rapport à 2014.

IMPORTATIONS

	2014	2013	VARIATION EN %
IMPORTATIONS GLOBALES	76 542 226	76 705 415	0 %
IMPORTATIONS POUR CONCURRENCE	7 687 763	5 734 599	34 %
IMPORTATIONS POUR RÉEXPORTATION	23 437 601	39 114 183	-40 %
IMPORTATIONS SPÉCIALES	0	0	-
IMPORTATIONS EN RAISON DE PÉNURIE	0	3 185	-
TOTAL	107 667 590	120 348 319	-11 %
IMPORTATIONS DE VOLAILLE DE RÉFORME	81 181 068	97 259 193	-17 %

Source : Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, AAC



En 2014, le poulet en morceaux (avec ou sans os) représentait 72,9 % de toutes les importations sous CT, 0,9 % de moins qu'en 2013. Les importations de poulet surtransformé représentaient 26,6 % de toutes les importations sous CT alors que seule une très petite quantité de poulets entiers éviscérés et de poulets vivants a été importée. Comme par le passé, les États-Unis ont été le plus important fournisseur de produits du poulet importés en fonction du CT en important un total de 57,4 Mkg (75 % de l'ensemble des importations mondiales) pour une valeur totale de 161,8 millions de dollars. Les importations mondiales à partir du Brésil totalisaient 10,5 Mkg (14 %) pour une valeur de 34,0 millions de dollars. Les autres pays exportateurs en 2014 étaient la Thaïlande avec 8,0 Mkg (10 %) pour une valeur de 26,3 millions de dollars, le Chili avec 0,3 Mkg (0,4 %) pour une valeur de 1,1 million de dollars et dans une moindre mesure, l'Allemagne et Israël avec une quantité combinée de 0,2 Mkg (0,2 %) pour une valeur de 0,8 million de dollars. La valeur totale de l'ensemble des produits importés en fonction du CT était de 224,0 millions de dollars, soit 7,3 millions de dollars (3,4 %) de plus qu'en 2013, et le prix moyen au kilogramme était de 2,93 \$ comparativement au prix de 2,86 \$ en 2013.

Le MAECD a également délivré d'autres permis d'importation en vertu du Programme d'importation pour réexportation (PIR). Ce programme permet l'importation de poulets et de produits du poulet au Canada afin d'être surtransformés. Toutes les importations en vertu de ce programme doivent être exportées dans les trois mois. En 2014, 23,4 Mkg ont été importés en vertu de ce programme, soit 15,7 Mkg (40,1 %) de moins qu'en 2013. La réduction considérable des importations en vertu de ce programme pour la deuxième année consécutive est largement attribuable aux règles et aux contrôles plus stricts mis en place par le MAECD. Cependant, les importations de poulet en vertu du Programme d'exonération des droits de l'Agence des services frontaliers du Canada en 2014 s'élevant à 75,4 Mkg en poids éviscéré ont augmenté de 356 % sur la

moyenne de cinq ans, ce qui a plus que compensé la diminution des importations en vertu du PIR. Pour de plus amples renseignements, consulter la page 28 (Contrôle des importations).

Aucun permis d'importation supplémentaire n'a été délivré en 2014 en raison de pénuries.

Selon les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), les importations totales de poulet (ensemble des importations en vertu de tous les programmes) au Canada s'élevaient à 190,5 Mkg, donc inchangées comparativement à 2013.

Les importations de volaille de réforme ont diminué en 2014. Selon les données d'AAC, 81,2 Mkg de produits de volaille de réforme ont été importés au Canada en 2014, soit 16,1 Mkg de moins qu'en 2013, mais ce chiffre dépasse de 4,6 Mkg la quantité de poulet importé en vertu du CT. La proportion de viande de poitrine désossée a augmenté de 45 % en 2013 à 55 % en 2014. La quantité de volaille de réforme importée représente près de 8 % de la production de poulet du Canada. Étant donné que la volaille de réforme n'est pas actuellement assujettie aux CT, il est impossible de prévoir ou de limiter le volume importé par l'entremise de cette échappatoire. Pour de plus amples renseignements, consultez la page 29.

EXPORTATIONS

Selon les données d'exportations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, environ 126,7 Mkg de poulet canadien ont été exportés en 2014, ce qui représente une baisse de 11 % par rapport à 2013. La destination principale du poulet et des produits de poulet canadiens en 2014 était encore les États-Unis avec 67,0 Mkg, soit 5,2 Mkg de plus qu'en 2013 et représentant 52,9 % de toutes les exportations. On considère que la plupart de ces exportations ont eu lieu en vertu du programme d'importation pour réexportation. La deuxième destination d'importance était Taïwan, qui a importé 20,0 Mkg. Les autres huit pays parmi les dix destinations principales du poulet



canadien étaient les Philippines, le Tadjikistan, l'Arménie, Haïti, la Jamaïque, le Kirghizistan, Hong Kong (Chine) et l'Afrique du Sud. En 2014, les exportations à ces huit pays s'élevaient à 30,6 Mkg.

STOCKS EN ENTREPÔT

Les stocks de poulet congelé ont commencé l'année 2014 à 37,5 Mkg et ont terminé l'année à 31,7 Mkg, représentant une baisse de 5,7 Mkg (15 %). Dans l'ensemble, les stocks étaient inférieurs de 1,7 Mkg par rapport à la moyenne de cinq ans. Une augmentation considérable des importations au cours du dernier trimestre de 2013 a fait en sorte que les stocks en entrepôt étaient élevés au début de 2014 avant de connaître une baisse pendant le premier trimestre et de demeurer entre 30 et 33 Mkg pour une grande partie de l'année. La plus grande partie de la diminution au cours du premier trimestre concernait les catégories de la viande de poitrine et des cuisses.

En examinant les stocks de poulet congelé de 2014 par catégorie, on remarque que les stocks de poulets entiers, de poulet coupé, de poulet surtransformé et de morceaux de poulet divers ont tous diminué. Les stocks de poulet coupé ont diminué de 3,8 Mkg (21 %), les stocks de poulet surtransformé de 1,1 Mkg (7 %) et les stocks de poulets entiers de 0,2 Mkg (24 %). Les stocks de morceaux de poulet divers, qui incluent les produits comme la viande séparée mécaniquement (VSM), les abattis, la peau, les pattes, ont connu une baisse de 0,6 Mkg (24 %).

Dans la catégorie du poulet coupé, les stocks de cuisses, de viande de poitrine et d'ailes ont diminué en 2014, alors que d'autres stocks de poulet coupé ont augmenté. Les stocks de cuisses, de viande de poitrine et d'ailes ont

diminué de 1,0 Mkg, 4,9 Mkg et 0,7 Mkg respectivement (21 %, 58 % et 16 %), et les autres stocks de poulet coupé ont augmenté de 0,3 Mkg (13,3 %).

Dans la catégorie du poulet surtransformé, les stocks de poitrines désossées surtransformées ont diminué de 0,8 Mkg (31 %) en 2014, alors que les stocks de poulet congelé d'autres produits surtransformés (incluant les filets, les lanières, les pépites, les galettes et les ailes cuites) ont diminué de 0,3 Mkg (2 %).

EXPÉDITIONS INTERPROVINCIALES

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) surveillent le nombre de poulets vivants en déplacement dans le cadre du commerce interprovincial et d'exportation. Les chiffres sont signalés aux PPC chaque semaine et font l'objet d'un audit par des auditeurs externes toutes les quatre périodes. Les mouvements interprovinciaux totaux (MIP) ont augmenté en 2014 de 3,2 Mkg en poids vif.

MOUVEMENT INTERPROVINCIAL DE POULET VIVANTS (EN KILOGRAMMES POIDS VIF)

PROVINCE	2014		2013	
	À	DE	À	DE
COLOMBIE-BRITANNIQUE	-	-	-	-
ALBERTA	-	-	-	-
SASKATCHEWAN	-	20 000	-	2 608 000
MANITOBA	20 000	-	2 608 000	-
ONTARIO	988 000	18 338 000	1 221 000	17 032 000
QUÉBEC	18 338 000	38 663 000	21 602 000	29 235 000
NOUVEAU-BRUNSWICK	55 200 000	-	45 818 000	4 439 000
NOUVELLE-ÉCOSSE	4 197 000	16 633 000	4 300 000	17 036 000
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	-	5 089 000	-	5 199 000
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	-	-	-	-
TOTAL	78 743 000	78 743 000	75 549 000	75 549 000

Le mouvement des poulets vivants entre provinces a augmenté en 2014 de 3,2 Mkg en poids vif. Cela s'explique par une baisse générale du mouvement entre la Saskatchewan et le Manitoba et par une augmentation du mouvement entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Relations GOUVERNEMENTALES



LE MANDAT DES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA CONSISTE À VEILLER À CE QUE LA VOIX DE NOS PRODUCTEURS SOIT ENTENDUE À LA FOIS AUX PALIERS NATIONAL ET INTERNATIONAL, LORSQUE D'IMPORTANTES DÉCISIONS RELATIVES À L'AGRICULTURE ET AUX POLITIQUES COMMERCIALES SONT PRISES. À CET EFFET, LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA ÉTABLISSENT DES RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET LES INTERVENANTS CLÉS AFIN DE DÉTERMINER LES ENJEUX ET D'INTERVENIR AVANT QU'ILS DEVIENNENT DE GRAVES PROBLÈMES.

L'approche des Producteurs de poulet du Canada en matière de politiques publiques se veut collaborative et prend appui sur les relations nouées avec des représentants élus et non-élus, ainsi qu'avec des partenaires de l'industrie. Nos principaux objectifs en rapport avec les relations gouvernementales sont les suivants :

- ~ Travailler de concert avec le gouvernement pour régler les enjeux prioritaires;
- ~ Dissiper les éventuelles idées négatives au sujet des Producteurs de poulet du Canada, l'industrie du poulet et le système de gestion de l'offre;
- ~ Rester à l'affût des lois, politiques et processus réglementaires gouvernementaux pouvant avoir une incidence sur les producteurs de poulet et l'industrie canadienne du poulet;
- ~ Favoriser des relations respectueuses avec les représentants élus et non-élus sur lesquels les Producteurs de poulet du Canada pourront compter en temps de crise;
- ~ S'appuyer sur la réputation des Producteurs de poulet du Canada auprès des décideurs gouvernementaux comme organisation responsable et comme industrie concurrentielle qui résout ses problèmes, participe au règlement des enjeux et ne demande jamais plus que ce dont elle a besoin.

LOBBYING ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

Des employés des Producteurs de poulet du Canada ont rencontré et ont échangé de la correspondance avec des ministres, des employés et des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, du ministère des Finances et du ministère de la Santé pour discuter de préoccupations entourant les efforts de rétablissement de l'intégrité du pilier du contrôle des importations du système de la gestion de l'offre, à savoir la volaille de réforme, le programme de report des droits de l'ASFC et les mélanges définis de spécialité (MDS). Tout au long de l'année, notre président, Dave Janzen, s'est entretenu avec des ministres occupant des fonctions clés pour réitérer l'urgence de nos positions au sujet de ces enjeux relatifs aux contrôles à l'importation.

Le contournement continu des règlements d'importation a de graves répercussions économiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur du poulet canadien. Les Producteurs de poulet du Canada recommandent des façons raisonnables, pratiques et conformes aux règlements pour renforcer notre système de renommée mondiale. Ces changements bénéficieront aux producteurs, aux transformateurs, aux consommateurs et aux contribuables.

Les Producteurs de poulet du Canada ont fait une présentation prébudgétaire au ministre des Finances et aux membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes contenant les recommandations suivantes : réintégrer la sauce et les exigences de cuisson dans la définition des mélanges définis de spécialité du



Tarif des douanes, exclure le poulet des programmes de report des droits et de drawback de l'ASFC et mettre en application la certification obligatoire de toutes les importations de volaille de réforme.

Les Producteurs de poulet du Canada ont livré efficacement des messages aux parlementaires au moyen de tactiques publicitaires stratégiques, notamment le placement de plusieurs publicités dans le *Hill Times*, un journal hebdomadaire axé sur les activités se déroulant à la Colline parlementaire et dans le milieu politique en général. Dans la section *Policy Issue* de la publication, juste avant la Journée de lobbying, nous avons placé une publicité soulignant les avantages de notre industrie. Nous en avons placé une autre à l'automne, avant notre réception, portant sur le slogan « Élevé par un producteur canadien ». Pendant la saison des Fêtes en décembre, nous avons fait une publicité soulignant l'importance de penser aux personnes dans le besoin. Des publicités numériques se sont également retrouvées sur le site Web de *National News Watch* afin de répondre à certains messages négatifs sur notre industrie. Pour ce faire, les publicités traitaient de façon proactive de notre marque et de notre engagement à l'égard des consommateurs canadiens.

JOURNÉE DE LOBBYING

Notre quatrième journée annuelle de lobbying fût la plus réussie à ce jour. Des producteurs, des intervenants de l'industrie et des employés ont rencontré plus de 70 députés et sénateurs le 27 mai 2014. La décision de mettre l'accent sur un message clé (la volaille de réforme) et quelques messages secondaires sur les contrôles à l'importation fût bien accueillie par les députés et sénateurs et a permis que nos principales préoccupations soient entendues par tous.

Les documents relatifs à notre journée de lobbying étaient offerts de deux façons aux participants : fichiers PDF téléchargeables sur le site producteursdepoulet.ca ou cartes à glisser dans le portefeuille.

RÉCEPTION PARLEMENTAIRE

Cette année, 280 personnes ont assisté à la réception parlementaire organisée à l'intention des députés, des sénateurs, des fonctionnaires politiques et ministériels et des partenaires de l'industrie. Celle-ci s'est déroulée au Fairmont Château Laurier le 19 novembre 2014 et au menu figuraient de succulentes recettes de poulet canadien, ainsi que des fromages et vins canadiens.

Encore une fois, les Producteurs de poulet du Canada ont profité de l'occasion pour souligner les préoccupations entourant les contrôles à l'importation, en particulier les mélanges définis de spécialité.

Un kiosque sur place expliquait la façon dont la sauce est utilisée avec le poulet pour contourner les contrôles à l'importation. Il a suscité beaucoup d'attention en soirée et le fait d'avoir sous la main des exemples de produits spécifiques qui profitent des failles constituait une bonne manière d'inciter les invités à discuter d'un sujet généralement technique.

Des vidéos soulignant des faits et des chiffres sur l'industrie canadienne du poulet et certains de nos messages clés ont été présentés aux invités. La maquette d'une ferme était également exposée.

Pendant la réception, les Producteurs de poulet du Canada ont demandé aux députés et aux sénateurs de remplir un court sondage afin de participer à un tirage d'un don de 5 000 \$ à une banque alimentaire de leur circonscription. Joyce Bateman, députée de Winnipeg-Centre-Sud, a remporté le tirage et a décidé de remettre le don à l'organisme *Winnipeg Harvest*, situé à Winnipeg, au Manitoba.



RÉUNIONS FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET TERRITORIALES (FPT) À WINNIPEG

Les ministres de l'Agriculture du Canada aux niveaux fédéral, provincial et territorial (FPT) ont conclu leur réunion annuelle à Winnipeg le 18 juillet après avoir tenu des discussions sur la création de possibilités pour un secteur agricole et agroalimentaire canadien dynamique.

Les ministres FPT se sont engagés à accroître la collaboration entre les gouvernements, le milieu universitaire et l'industrie pour continuer de mettre sur pied un secteur moderne et concurrentiel qui contribue à l'économie du Canada et à la croissance économique. Les ministres maintiendront leurs efforts visant à améliorer l'infrastructure, renforcer le cadre réglementaire, augmenter l'accès au marché et son développement, et investir dans l'innovation. Ils ont appuyé l'élaboration d'une approche collaborative exhaustive en matière de gestion de situations d'urgence, dont la gestion des risques pour la santé végétale et animale.

Les ministres ont discuté des négociations commerciales en cours, dont celles entre le Canada et l'Union européenne (UE) et celles du Partenariat transpacifique (PTP). Ils ont souligné l'importance de signer des accords commerciaux qui profiteront au secteur agricole et agroalimentaire, tout en reconnaissant l'importance de la gestion de l'offre au Canada.

Des représentants des Producteurs de poulet du Canada étaient présents à Winnipeg, et ont participé à la table ronde de la FCA en compagnie des ministres FPT, rencontré le ministre Ritz et fait connaissance avec les ministres FPT et représentants lors de la réception qui se déroulait au jardin zoologique du parc Assiniboine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FCA

Le thème de l'Assemblée générale annuelle 2014 de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) était « Assurer la compétitivité de la ferme familiale d'aujourd'hui ». L'assemblée, qui se déroulait à Ottawa les 25 et 26 février 2014, a accueilli des délégués des quatre coins du pays pour discuter de politiques, en plus de présenter des recommandations sur toute une gamme de questions, notamment le commerce, la recherche et les impôts. Derek Janzen, administrateur représentant la C.-B., était le délégué des Producteurs de poulet du Canada et a siégé au Comité exécutif de la FCA durant un mandat.

Le ministre de l'Agriculture, l'honorable Gerry Ritz, a assisté à la réception du président, pendant laquelle il s'est adressé aux invités et a répondu aux nombreuses questions des producteurs sur un large éventail d'enjeux, comme le transport des grains et l'AECG. Il a réitéré son appui au système de la gestion de l'offre et a abordé d'autres sujets. Le ministre était attentif et a passé du temps avec les délégués, en plus d'avoir des discussions franches avec des producteurs.

Malcolm Allen, porte-parole néo-démocrate en matière d'agriculture, a prononcé un discours devant les délégués soulignant le besoin et l'intérêt à l'endroit de la Stratégie alimentaire nationale de la FCA dirigée par l'industrie.

Justin Trudeau, chef du Parti libéral, a aussi parlé de multiples enjeux devant les membres, dont la sécurité alimentaire nationale, le commerce international, l'appui au système de la gestion de l'offre, la recherche et le transport des grains.

ACTIVITÉS DIVERSES DES COMITÉS

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

À la fin de novembre, les Producteurs de poulet du Canada ont été invités à prendre la parole devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts et ont ainsi abordé les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux. Notre exposé précisait les contributions économiques de l'industrie canadienne du poulet et expliquait le rôle positif de l'industrie dans un secteur agricole et agroalimentaire diversifié et durable.

Les Producteurs de poulet du Canada contribuent aux solides fondements de l'agriculture canadienne, ce qui permet à de nombreux producteurs et entreprises d'exporter à partir d'une plateforme stable au Canada. Cette contribution est reconnue dans la formule du gouvernement pour des négociations commerciales fructueuses. Le Canada a conclu avec succès des accords de libre-échange avec 42 pays depuis 1994, respectant tous la même formule, à savoir la préservation du système de la gestion de l'offre tout en facilitant l'accès au marché pour d'autres secteurs.

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes a accueilli des témoins dans le cadre de la lecture du projet de loi C-18, la *Loi sur la croissance dans le secteur agricole*, à la fin de septembre et au début d'octobre. La Fédération canadienne de l'agriculture agissait à titre de témoin et a commenté ce volumineux projet de loi, semblable à l'exhaustif *Farm Bill* des États-Unis.

La *Loi sur la croissance dans le secteur agricole* a été présentée à la fin de l'année 2013 par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Le projet de loi a franchi la deuxième lecture devant le Sénat au début de décembre 2014 et il vise à moderniser le cadre législatif canadien en matière d'agriculture, à soutenir l'innovation dans le secteur agricole canadien et à accroître les débouchés sur les marchés mondiaux.

Le projet de loi propose de modifier les lois que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est chargée de faire respecter pour réglementer le secteur agricole canadien, dont la *Loi sur la santé des animaux*.

STRATÉGIE ALIMENTAIRE PANCANADIENNE DU NPD

Le 27 mars 2014, les Producteurs de poulet du Canada ont participé à une séance de consultation de l'industrie sur la stratégie alimentaire pancanadienne du NPD intitulée « Tout le monde mange ».

La séance de consultation était dirigée par Malcom Allen et Ruth Ellen Brosseau, respectivement porte-parole et porte-parole adjoint en matière d'agriculture. La stratégie veille entre autres à « s'assurer que les producteurs prennent les décisions concernant l'avenir de leurs offices de commercialisation ».

Les Producteurs de poulet du Canada ont souligné la nécessité de veiller à ce que les aliments importés soient sujets aux mêmes normes que celles imposées à la production d'aliments locaux, p. ex., le poulet est élevé suffisamment à proximité du consommateur pour qu'il conserve sa fraîcheur, et que l'étiquetage relatif aux soins aux animaux ne soient pas imposé, mais plutôt que la confiance soit accordée aux programmes de soins aux animaux vérifiés des organisations de producteurs.

L'APPROCHE DES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES SE VEUT COLLABORATIVE ET PREND APPUI SUR LES RELATIONS NOUÉES AVEC DES REPRÉSENTANTS ÉLUS ET NON-ÉLUS, AINSI QU'AVEC DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE.

Commerce ET POLITIQUES

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA TRAVAILLENT AVEC LES RESPONSABLES DES POLITIQUES NATIONALES À FAIRE EN SORTE QUE LES PRÉOCCUPATIONS DES PRODUCTEURS DE POULET CANADIENS SOIENT PRISES EN CONSIDÉRATION À L'ÉGARD DES TROIS PILIERS DU RÉGIME DE GESTION DE L'OFFRE : LE CONTRÔLE DES IMPORTATIONS, L'ÉTABLISSEMENT DES PRIX À LA PRODUCTION ET LA PLANIFICATION DE LA PRODUCTION. CES TROIS PILIERS FORMENT LA STRUCTURE QUI PERMET AUX PRODUCTEURS ET AUX INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE D'INVESTIR AVEC CONFIANCE DANS LEURS EXPLOITATIONS, DE CONTINUER D'APPUYER L'ÉCONOMIE RURALE DU CANADA ET DE FOURNIR DU POULET FRAIS CANADIEN AUQUEL LES CONSOMMATEURS PEUVENT FAIRE CONFIANCE.

Sur la scène internationale, les PPC continuent d'appuyer le fructueux modèle de négociation du gouvernement canadien. Depuis 1994, le Canada a négocié des accords commerciaux avec 42 pays, tous ayant maintenu la gestion de l'offre tout en réalisant d'importants gains d'accès aux marchés pour les exportateurs canadiens.

Alors que l'OMC continue d'avancer à la vitesse d'un glacier, le Canada est très engagé dans les négociations du Partenariat transpacifique (PTP). Le Canada et les 11 autres pays membres attendent le dénouement des négociations qui se poursuivent entre les É.-U. et le Japon, les deux plus importants partenaires commerciaux concernés par cet accord possible. On s'attend à ce que ces discussions bilatérales formeront le cadre des négociations plus large du PTP.

Les Producteurs de poulet du Canada ont suivi de près ces négociations commerciales, en collaboration avec leurs collègues des secteurs de la volaille, des produits laitiers et des œufs, et se sont tenus en communication constante avec les négociateurs canadiens.

En ce qui a trait aux règles commerciales, les importateurs ont continué d'exploiter les faiblesses et les failles du pilier du contrôle des importations, soit en important frauduleusement du poulet comme volaille de réforme, soit en ajoutant de la sauce au poulet de manière à contourner les règles d'importation. Ces importations entraînent d'importantes pertes économiques – le gouvernement canadien perd d'importants revenus douaniers et fiscaux; les producteurs, couvoirs, meuneries et transformateurs perdent de la

production et les transformateurs sont affectés négativement par une concurrence inégale.

Bien que les Producteurs de poulet du Canada soient en mesure de suivre la situation de près et de fournir des conseils et des renseignements détaillés aux décideurs clés, les changements exigent le leadership, l'assistance et la persévérance des responsables des politiques et des représentants élus qui doivent veiller à ce que les règles soient observées, que les failles soient comblées le plus tôt possible et que tous les intervenants de l'industrie aient des chances égales. Le rétablissement de l'intégrité du pilier du contrôle des importations de poulet demeure une priorité pour les Producteurs de poulet du Canada.

DANS LES COULISSES DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Le « programme de Bali », conclu en décembre 2013, n'était pas un accord complet, mais indiqua que tout n'était pas perdu dans l'impasse des négociations de l'OMC portant sur le Programme de Doha pour le développement (PDD). Les éléments clés de l'accord, soit la facilitation des échanges et le soutien interne des stocks publics pour les programmes de subsistance, ont continué de faire l'objet de débats entre les membres de l'OMC durant presque tout 2014 à cause d'une forte opposition de l'Inde. En novembre, les

membres ont finalement réussi à s'entendre sur une clause de paix aux programmes de sécurité alimentaire des pays en développement en vertu du mécanisme de règlement des différends de l'OMC, jusqu'à ce qu'on trouve une solution permanente. L'année s'est terminée par des discussions entre les membres au sujet d'un programme post-Bali en préparation d'une autre rencontre ministérielle qui aura lieu au Kenya du 13 au 18 décembre 2015.

Le Programme de Bali peut servir d'étape importante dans la recherche de solutions aux questions en suspens dans l'impasse du PDD, mais l'achèvement du PDD est loin d'être assuré, compte tenu du nombre de questions épineuses contenues dans le texte d'ébauche des modalités de 2008 (Rév. 4) qui demeure la version faisant l'objet des discussions. Tel qu'ils l'ont déclaré en 2008, les Producteurs de poulet du Canada jugent cette version inacceptable parce qu'elle minerait complètement le pilier du contrôle des importations de la gestion de l'offre.

ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL

Les discussions sur un Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE) ont débuté en 2009 et se sont soldées par un accord de principe en octobre 2013. Les négociations se sont poursuivies en 2014 pour prendre fin en août. Les deux leaders, le Premier ministre canadien Stephen Harper et le président de la Commission européenne Jose Manuel Barroso, ont présenté officiellement l'accord lors d'un sommet qui s'est déroulé en septembre à Toronto.

L'accord de 1 600 pages doit maintenant être traduit dans les 24 langues de l'UE et être ratifié par tous les signataires au cours des deux prochaines années. D'après les études du texte et l'observation de près des négociations, il appert que l'accord n'aura aucun impact sur les Producteurs de poulet du Canada, les produits de la volaille ayant été exclus à notre satisfaction. Cet accord montre encore une fois que le Canada peut rechercher un accord commercial ambitieux sans devoir compromettre les principes de la gestion de l'offre dans le secteur du poulet.

PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE

Le Partenariat transpacifique (lancé en 2005), auquel le Canada s'est joint en 2012, a été la principale initiative commerciale qu'a poursuivie le Canada en 2014. Les membres du PTP ont été actifs toute l'année, tentant de faire avancer un programme commercial englobant tous les secteurs de notre économie. Trois rencontres ministérielles officielles ont eu lieu et les négociateurs en chef ont tenu de longues séances de négociations à six reprises à Singapour, Ho Chi Minh City, Hanoi, Ottawa, Sydney, et Washington.



En 2014, la plupart de l'attention du PTP s'est tournée sur les pourparlers bilatéraux É.-U.–Japon. Comme il s'agit des deux plus importantes économies et principaux partenaires commerciaux, on s'attend à ce que les décisions prises durant ces pourparlers bilatéraux serviront à établir de nouvelles règles de base et des paramètres en vue des négociations plus larges du PTP. Les secteurs de l'agriculture et de l'automobile sont les principaux enjeux entre les É.-U. et le Japon et on s'attend à ce que leur dénouement donne le ton au niveau d'ambition des négociations finales. Ces négociations sont suivies de près par les autres membres du PTP et on prévoit généralement que les négociations du PTP progresseront beaucoup plus rapidement une fois que les É.-U. et le Japon auront réussi à s'entendre.

Le Canada est le 15^e plus important importateur de poulet au monde. Sachant qu'il importe plus de poulet que les É.-U., le Pérou, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, Singapour et Brunei – ensemble, les PPC ont confiance que le gouvernement canadien sera en mesure de négocier une entente qui n'affaiblit pas le pilier du contrôle des importations de la gestion de l'offre dans le secteur du poulet.

CONTRÔLE DES IMPORTATIONS (CT)

Les CT (contingents tarifaires) continuent de faire l'objet d'énormes pressions. Deux produits ont créé une forte augmentation de la demande : les importateurs délaissant la viande de volaille cuite en cubes en faveur de la viande de poulet cuite en cubes et l'ajout de sauce à des produits de poulet afin de qualifier les produits comme mélanges définis de spécialité (MDS) et obtenir ainsi une allocation d'importation.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce et du Développement (MAECD) a estimé que les importations

supplémentaires atteindraient 10–15 millions de kg (Mkg) en 2014 et a déterminé qu'une nouvelle méthode d'allocation serait nécessaire en 2015. À cause de cette pression exceptionnelle sur le CT et de la prolifération des produits conçus de manière à satisfaire à la règle des MDS, le Comité consultatif sur les contingents tarifaires (CCCT) a tenu des consultations afin de proposer des modifications à la méthode d'allocation des importations. Suite à ces consultations, le MAECD a décidé de ne plus accorder de contingent d'importation aux produits composés de plusieurs viandes et aux brochettes parce qu'il n'existe aucune concurrence étrangère pour ces produits. Ces discussions et les modifications proposées pourraient avoir aidé à contenir la demande d'importations supplémentaires en 2014. À la fin de l'année, les importations en vertu du CT avaient atteint 84,3 Mkg, soit 2,7 Mkg de plus que l'année précédente. Les importations de 2014 constituaient 8,02 % du volume de production de l'année précédente, dépassant largement l'engagement international de 7,5 % du Canada.

Les produits assortis de sauce demeurent un problème non résolu. Les Producteurs de poulet du Canada ont recommandé des modifications aux règles afin de rétablir la définition originale d'un MDS telle que formulée dans l'engagement du Canada envers l'OMC. Malheureusement pour l'industrie canadienne du poulet, le Canada utilise une définition plus libérale des tarifs douaniers, permettant ainsi à plus de produits de se qualifier comme MDS.

Malgré les modifications annoncées par le MAECD en octobre, nous prévoyons toujours que la demande de CT en 2015 dépassera le CT parce que les importateurs continuent de contourner les règles de contrôle des importations présentement en vigueur.

IMPORTATIONS POUR RÉEXPORTATION

Selon les statistiques préliminaires de 2014, le volume des importations devant être réexportées en vertu du PIR (Programme d'importation pour réexportation) du MAECD ou en vertu du PRD (Programme de report des droits) de l'ASFC est demeuré stable dans l'ensemble, en dépit d'un exode majeur du PIR vers le PRD. Malheureusement, les conditions prévues par le PRD sont plus généreuses, acceptant notamment la substitution de certains produits et un délai de réexportation pouvant atteindre quatre ans et causant ainsi un risque beaucoup plus grand de détournement vers le marché intérieur. L'autre incohérence dans le PRD a trait à l'admissibilité de produits marinés qui avaient été bannis par le PIR parce qu'il est impossible de vérifier convenablement le degré de marinage. Malheureusement, le PRD permet le marinage.

Les Producteurs de poulet du Canada continuent de souligner que le PRD ne convient pas aux denrées périssables ou aux produits agricoles parce qu'il offre un délai de réexportation de quatre ans. Il s'agit clairement d'un dédoublement de programmes et d'une incohérence entre ministères gouvernementaux. Le PRD ne convient pas aux produits du poulet et nous avons demandé que les produits du poulet ne soient admis que selon les règles du PIR.

VOLAILLE DE RÉFORME

Dans l'ensemble, les importations de la volaille de réforme ont baissé en 2014, mais cette réduction était plus visible au début de l'année. Les importations au cours des derniers mois de l'année ont été aussi élevées que pour les années 2012 et 2013. On constate également une augmentation constante de la proportion de viande de poitrine désossée dans l'ensemble des importations de volaille de réforme.

	2014 (MKG ÉVISC.)	2013 (MKG ÉVISC.)
PRD	75,4	61,0
PIR	23,4	39,1
VOLAILLE DE RÉFORME - POITRINES DÉOSSÉES	81,1 44,2	97,3 44,0
CT GLOBAL	76,5	76,7
IMPORTATIONS SUPPLÉMENTAIRES	7,7	5,7
TOTAL COMME % DE LA PRODUCTION	8,02 %	7,87 %

La viande de poitrine désossée constitue présentement plus de la moitié du genre de produit importé (55 %) et sa ressemblance fait ressortir le risque d'importations illégales et de déplacement de produit par substitution pour de la viande de poulet à griller.

Pour identifier la volaille de réforme et la distinguer de la viande de poulet à griller, les Producteurs de poulet du Canada ont commandé l'élaboration d'un test d'ADN. Étant donné que la volaille de réforme est considérée différente (génétiquement et aux fins du commerce) il était important de créer un outil capable de faire la distinction entre ces produits.

Le test scientifique a été présenté à l'ACIA (Agence canadienne d'inspection des aliments) et à l'ASFC (Agence des services frontaliers du Canada) en juin et des discussions sont en cours avec l'ACIA au sujet d'un programme pilote. Nous attendons aussi que le gouvernement applique un programme de certification obligatoire des importations de volaille de réforme, tel que recommandé par le Groupe de travail sur les importations de poulet en 2011. L'USDA a institué son propre programme de vérification de la volaille de réforme en février 2014 et la mise en place d'un programme similaire du côté canadien limiterait les failles de classification erronée des produits.

MÉLANGES DÉFINIS DE SPÉCIALITÉ (MDS)

Qu'est-ce qu'un MDS? Le poulet, lorsque combiné à 13 pour cent d'autres ingrédients, porte l'étiquette « mélange défini de spécialité » et n'est pas considéré comme du poulet aux fins du contrôle des importations. Autrement dit, les produits contenant 87 pour cent de poulet ou moins sont généralement exempts des contrôles d'importation et des tarifs douaniers.

Quelques entreprises canadiennes ont vu dans cette affaire une occasion de contourner les règles commerciales en place et d'importer encore plus de poulet au Canada. Pour contourner ces règles, ces entreprises ont commencé à créer délibérément de nouveaux produits MDS en ajoutant de la sauce à une boîte d'ailerons ou de morceaux de poulet, en insérant du brocoli ou des asperges dans une poitrine de poulet ou en emballant du poulet et de la pizza dans la même boîte. Ces produits sont créés délibérément dans le seul but de contourner les mesures de contrôle des importations.

Au cours de la seule année 2014, on estime qu'au moins 10 Mkg de poulet ont contourné les règles d'importation par le simple ajout de sauce. Les ventes de produits MDS contenant jusqu'à 87 pour cent de viande crue représentent un autre 5 Mkg, pour un total de 15 Mkg. Jusqu'à maintenant, la plupart des produits vendus au Canada comme MDS sont fabriqués au Canada à partir de poulet importé.

Cette pratique a des répercussions sur deux plans, ces entreprises demandant une allocation sans cesse croissante de contingent tarifaire (CT) de poulet et de dindon sous prétexte qu'elles ont besoin de cette allocation d'importation pour fabriquer des produits au pays et livrer concurrence aux exportateurs qui expédient des produits semblables au Canada. En réalité, ils ne sont pas en concurrence, dans la plupart des cas, avec des produits finis exportés au Canada; ils préparent tout simplement des produits de manière à obtenir des allocations d'importation additionnelles.



Cette pratique élimine des emplois au Canada, affaiblit l'économie canadienne et nuit aux producteurs canadiens. Elle place également les fabricants canadiens qui respectent les règles en situation désavantagée face à la concurrence. En appliquant une solution simple, le gouvernement fédéral peut combler cette faille que quelques entreprises exploitent et, ce faisant, sauver 2 500 emplois, générer 300 millions de dollars en contributions au PIB du Canada et 60 millions de dollars en revenus fiscaux.

La solution est simple et entièrement du ressort du gouvernement fédéral. Il n'est pas nécessaire d'adopter des mesures protectionnistes. Il suffit plutôt de voir à ce que les règles soient appliquées comme prévu et à ce qu'on n'en abuse pas au détriment de toute l'industrie canadienne du poulet.

Ce que doit faire le gouvernement fédéral est de réinsérer dans les tarifs douaniers canadiens les exigences en matière de sauce et de cuisson qui sont contenues dans les engagements négociés du Canada envers l'OMC :

Les « mélanges définis de spécialité » mentionnés aux numéros tarifaires 1602.31.11, 1602.31.92, 1602.39.11 et 1602.39.92 signifient des produits contenant du poulet ou du dindon partiellement ou entièrement cuit, y compris préfrit, dans lequel 13 % ou plus du poids total du produit est constitué de denrées autres que : poulet, dindon, pain, panure, pâte à frire, huile, glaçage, sauces, autres enduits et arrosages, et de toute eau ajoutée (y compris celle utilisée dans le marinage, le glaçage, les sauces, les autres enduits, les arrosages, la panure et la pâte à frire).

Le rétablissement de cette définition réglerait le problème et ferait en sorte que toutes les entreprises canadiennes respectent les mêmes règles. Ce changement serait également conforme à l'engagement du Canada envers l'OMC et maintiendrait des emplois canadiens.

La situation est devenue extrêmement grave; contrevenir aux règles commerciales a de sérieuses répercussions à tous les niveaux de la chaîne de valeur du poulet au Canada. C'est pourquoi divers groupes de pression dans toutes les régions du Canada, y compris les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, les Producteurs de poulet du Canada,

les Éleveurs de dindon du Canada, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, l'Association canadienne des importateurs réglementés et l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles ont écrit des lettres aux ministres fédéraux, réclamant une solution à ce problème critique.

Les 15 Mkg de produits importés qui ont déplacé les activités canadiennes de production et de transformation correspondent à un équivalent de 60 Mkg de production en poids vif et ont un impact négatif sur toute la chaîne de valeur canadienne.

PERTES SUBIES PAR L'ÉCONOMIE CANADIENNE ATTRIBUABLES AUX MDS CONTOURNANT LES RÈGLES COMMERCIALES CANADIENNES

PERTES SUBIES PAR L'ÉCONOMIE CANADIENNE, PRODUCTION ET TRANSFORMATION DE POULET	
CONTRIBUTION AU TOTAL DES EMPLOIS	2 536
~ Emplois directs	1 068
CONTRIBUTION AU PIB (MILLIONS DE \$)	296
TOTAL DES REVENUS FISCAUX (MILLIONS DE \$)	59,7
~ Revenus fiscaux fédéraux (millions de \$)	30,2
~ Revenus fiscaux provinciaux et municipaux (millions de \$)	29,5
RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, POULET (MILLIONS DE \$)	102,4
RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, ŒUFS D'INCUBATION (MILLIONS DE \$)	14,5
ACHATS DE NOURRITURE (TONNES)	110 161

L'impact économique comprend les effets directs, indirects et induits.
Source : *Informetrica Limited, The Economic Impact of the Poultry and Egg Industries in Canada*, décembre 2011.

Antibiotiques

L'utilisation ET LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES



L'UTILISATION D'ANTIMICROBIENS EN MÉDECINE HUMAINE ET DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE, AINSI QUE LEUR INCIDENCE SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS, SONT DES SUJETS QUI ONT SUSCITÉ BEAUCOUP D'ATTENTION. ALORS QUE LE MILIEU SCIENTIFIQUE CONTINUE DE DÉBATTRE L'EFFET ET L'IMPACT DE L'UTILISATION D'ANTIMICROBIENS EN AGRICULTURE, LE SECTEUR DU POULET S'EST ENGAGÉ À CONTRÔLER, SURVEILLER ET RÉDUIRE L'UTILISATION DES ANTIMICROBIENS ET D'EN RÉSERVER L'USAGE COMME OPTION DE TRAITEMENT EFFICACE.

En collaboration avec les couvoirs et les transformateurs, les Producteurs de poulet du Canada ont mis en œuvre une nouvelle politique concernant l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I dans la production de poulet. En effet, depuis le 15 mai 2014, l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I n'est plus autorisée dans les couvoirs ou à la ferme dans le cas des oiseaux de consommation.

L'application de cette politique est assurée en vertu de la mise en œuvre du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) des Producteurs de poulet du Canada et via les programmes de surveillance de l'industrie et du gouvernement. Une exigence obligatoire a déjà été incluse dans la version remaniée du PASAF.

Pour assurer le succès de cette initiative, il est essentiel que tous les partenaires de l'industrie de la volaille participent activement à sa mise en œuvre. En effet, l'application de pratiques de gestion exemplaires assurera la santé du troupeau à l'échelle de la chaîne d'approvisionnement. Les Producteurs de poulet du Canada travaillent en étroite collaboration avec les intervenants de l'industrie pour assurer une approche coordonnée à l'échelle de l'industrie de la volaille.

STRATÉGIE DE L'INDUSTRIE SUR L'UAM

Cette stratégie de réduction de l'UAM n'est qu'un élément de la Stratégie globale et permanente sur l'utilisation des antimicrobiens (UAM) qui a occasionné de nombreuses activités au cours de la dernière année. L'objectif est que les initiatives amorcées en vertu de cette stratégie inspireront la confiance des consommateurs et des gouvernements à l'effet que l'UAM se fait de façon responsable dans l'industrie du poulet.

Les composants de la stratégie des Producteurs de poulet du Canada sont maintenant en place et incluent :

- ~ La définition de l'utilisation d'antimicrobiens et l'analyse des tendances en matière de résistance (RAM)
- ~ L'examen des pratiques exemplaires de gestion
- ~ L'assurance de contrôles efficaces au niveau de l'utilisation d'antimicrobiens au Canada
- ~ La sensibilisation des intervenants aux enjeux liés à l'UAM et à la RAM – surveillez les nouvelles vidéos des PPC sur l'UAM qui seront présentées bientôt sur notre site Web!
- ~ La recherche et la disponibilité de produits de rechange



PRINCIPES DE L'UTILISATION RESPONSABLE DES ANTIMICROBIENS

Autre élément de la Stratégie globale sur l'utilisation des antimicrobiens (UAM) des Producteurs de poulet du Canada, le manuel remanié du PASAF contient une brochure qui décrit clairement les principes de l'utilisation responsable des antimicrobiens, et tous les nouveaux principes y ont été intégrés comme exigences dans le Chapitre 6 dudit manuel. Ces principes reflètent l'engagement continu de l'industrie à utiliser les antimicrobiens de façon responsable.

Les éléments que cernent ces principes incluent :

- ~ L'utilisation limitée aux produits approuvés par la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada seulement
- ~ La consultation de vétérinaires selon les signes cliniques de maladie
- ~ La prise en compte du système de catégorisation des antimicrobiens au moment de choisir les produits qui seront utilisés
- ~ L'interdiction de l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie I
- ~ L'interdiction des ingrédients pharmaceutiques actifs (IPA) ou des produits importés à des fins d'approvisionnement personnel (PIAP) dans le cadre de la disposition prévue à cet effet (c'est-à-dire les produits importés d'un autre pays)
- ~ La mise en œuvre de programmes de biosécurité et de santé de la volaille pour réduire l'incidence de la maladie et le besoin potentiel de recourir aux antimicrobiens

Les producteurs seront familiers avec plusieurs de ces exigences puisqu'elles font partie intégrante du PASAF des Producteurs de poulet du Canada depuis déjà plusieurs années.

SURVEILLANCE DE L'UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES

Le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) est un programme fédéral qui permet de suivre les tendances en matière d'utilisation des antimicrobiens et de résistance à ceux-ci. Le PICRA s'affaire actuellement à mener une surveillance sur les fermes de poulets à griller (travail amorcé en 2013) en partenariat avec l'industrie canadienne du poulet. Les producteurs de poulet n'ont pas hésité à collaborer afin de participer activement au programme et un rapport devrait être disponible en 2015 reflétant les activités de suivi de l'utilisation et de la résistance aux antimicrobiens. Depuis 2002, le PICRA effectue une surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs du détail et de la transformation pour le bœuf, la volaille et le porc.

Les Producteurs de poulet du Canada ont travaillé en collaboration avec le PICRA et les offices provinciaux pour élaborer une méthode de surveillance et appuient sa mise en œuvre. Nous avons également financé un projet pilote par l'intermédiaire du Conseil de recherches avicoles du Canada visant à éprouver les protocoles. Bien que toute l'information des producteurs individuels sera encodée afin d'assurer l'anonymat et que la confidentialité sera assurée, chaque producteur participant recevra un rapport personnel contenant les résultats pour sa ferme.

Ce projet de surveillance à la ferme est un élément clé de notre stratégie relative à la résistance aux antimicrobiens. Les données découlant des activités de surveillance représentent une évaluation crédible par une tierce partie et seront importantes pour la stratégie de l'industrie sur les antimicrobiens. La surveillance et la collaboration dans le partage d'information entre le gouvernement et l'industrie fourniront une meilleure idée de l'utilisation et de la résistance aux antimicrobiens dans le secteur canadien du

poulet. En retour, toutes ces activités aideront l'industrie du poulet à déterminer les politiques futures en lien aux antimicrobiens.

SENSIBILISATION

Un composant important de notre Stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens continue d'être la sensibilisation de tous les intervenants à l'utilisation et à la résistance aux antimicrobiens. En réponse à l'objectif d'accroître la sensibilisation et l'éducation, les Producteurs de poulet du Canada ont tenu des séances d'information auxquelles participaient des vétérinaires-épidémiologistes et des producteurs ayant l'expérience « d'élever des poulets sans antibiotiques » et durant lesquelles nous avons fait des présentations au sujet de la Stratégie sur l'utilisation d'antimicrobiens. L'éducation de tous les intervenants de l'industrie quant à nos rôles respectifs et les approches utilisées assure leur participation active et leur acceptation de la Stratégie globale sur l'UAM.

En 2014, une série de 4 vidéos ont été tournées pour accroître la sensibilisation et l'éducation des producteurs et des intervenants de l'industrie sur la question de l'utilisation des antibiotiques et la résistance à ceux-ci. Ces vidéos viennent renforcer le besoin d'utiliser les antibiotiques de façon responsable et d'en réduire l'usage lorsque possible. Elles mettent en vedette Dre Martine Boulianne, présidente de la Chaire de recherche avicole de l'Université de Montréal, qui met en contexte et explique les concepts présentés.

Programme d'assurance DE LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS À LA FERME

DES CHANGEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION D'ANTIMICROBIENS À COMPTER DU 15 MAI 2014, PRÉCISÉMENT L'INTERDICTION DE L'UTILISATION PRÉVENTIVE D'ANTIBIOTIQUES DE CATÉGORIE I, AUTANT AU COUVOIR QUE DANS LES POULLAILLERS DE POULETS À GRILLER, ONT MENÉ À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE VERSION RÉVISÉE DU PROGRAMME D'ASSURANCE DE LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS À LA FERME (PASAF).

Ces changements rendus nécessaires ont également eu une incidence sur les dossiers des producteurs, dont la feuille d'information sur le troupeau (aussi appelée « fiche du troupeau »). La fiche remaniée a été publiée et une question y a été ajoutée afin d'assurer la déclaration exacte de l'utilisation d'antimicrobiens tout au long de la chaîne de production.

Nous sommes très fiers d'être le premier secteur agroalimentaire à obtenir la pleine reconnaissance officielle du gouvernement (mars 2013) – aux niveaux fédéral, provincial et territorial – pour notre Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme. En 2014, nous avons aussi optimisé notre système de gestion de l'offre afin de rendre le programme obligatoire dans toutes les provinces et, en 2014, 100 % des producteurs étaient certifiés en vertu du PASAF!

Grâce aux outils fournis par notre système de gestion de l'offre, les Canadiens peuvent compter sur un approvisionnement stable de poulet canadien salubre, frais et de haute qualité à des prix raisonnables.

RÉDUCTION DES AGENTS PATHOGÈNES DANS LE POULET

En 2014, les Producteurs de poulet du Canada ont continué de participer à diverses initiatives gouvernementales visant à réduire la prévalence de la *Salmonella* et de *campylobactéries* dans la viande de poulet, notamment l'Initiative de réduction des agents pathogènes et le groupe de travail sur la *Salmonella Enteritidis* (SE).

INITIATIVE DE RÉDUCTION DES AGENTS PATHOGÈNES

L'Initiative de réduction des agents pathogènes est une initiative des gouvernements fédéral et provinciaux, administrée

par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et mise en œuvre en 2012 afin de mener une étude préliminaire sur quatre principaux agents pathogènes se retrouvant dans la viande, à savoir la *Salmonella*, les *campylobactéries*, *E. coli* et la *Listeria*. Les études portant sur la *Salmonella* et les *campylobactéries* visent à évaluer les concentrations de pathogènes, définir des objectifs de réduction et élaborer et mettre en œuvre des stratégies de surveillance et de réduction des concentrations desdits agents pathogènes.

Pour l'industrie du poulet, les principaux objectifs de l'Initiative de réduction des agents pathogènes consistent à fournir des données sur la prévalence et les concentrations de *Salmonella* et de *campylobactéries* dans les troupeaux de poulets à griller, les carcasses de poulet et les produits de poulet vendus au détail. L'enquête de base menée auprès de 39 abattoirs agréés par le gouvernement fédéral et de commerces de 33 régions métropolitaines de recensement a débuté en novembre 2012 et a pris fin en décembre 2013. Le rapport sur les résultats de l'enquête de base de l'ACIA est en cours de rédaction et sa diffusion est prévue au début de l'année 2015.

Les études préliminaires constituent la première étape. Les données recueillies au moyen des enquêtes soutiendront l'élaboration de mesures d'intervention appropriées touchant tous les paliers de la chaîne alimentaire, de la ferme en passant par la transformation et jusqu'à la vente au détail, et aideront à établir des cibles de rendement. Les nouvelles stratégies d'intervention doivent être fondées sur les risques et la science, raisonnables, et tenir compte de la chaîne entière de production, y compris les producteurs.

Les Producteurs de poulet du Canada travaillent en étroite collaboration avec différents organismes gouvernementaux comme l'ACIA pour éliminer les dangers pour la salubrité des aliments à la ferme dans le cadre de l'examen régulier du PASAF. Nous rappelons ainsi que le PASAF n'est pas statique; il fait l'objet d'améliorations continues.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SALMONELLA ENTERITIDIS

Les Producteurs de poulet du Canada participent depuis 2008 à la phase I du Groupe de travail sur la *Salmonella Enteritidis* (SE), dont les membres représentent le gouvernement et l'industrie. Il vise à combler les lacunes dans les secteurs du poulet et des œufs ayant une incidence sur le contrôle des cas de SE d'origine alimentaire au Canada, et à réduire les maladies humaines liées à la volaille.

Nous prévoyons participer à la phase II du groupe de travail axée sur l'élaboration de stratégies pour mettre en œuvre les recommandations présentées dans la « Stratégie nationale de lutte contre la *Salmonella Enteritidis* humaine liée à la volaille au Canada » publiée en 2014.

Le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme contient une base fiable d'exigences pour réduire la contamination par des agents pathogènes. La mise en application continue de ces exigences du PASAF est essentielle à la réduction des possibilités de contamination par des agents pathogènes à la ferme, tout en offrant en même temps à l'industrie un outil unique de grande valeur pour faire connaître au gouvernement, aux intervenants du secteur et aux consommateurs les mesures en place dans nos fermes.



Soins AUX ANIMAUX

En 2014, le nombre de fermes certifiées en vertu du Programme de soins aux animaux (PSA) a atteint 96 %. Le programme est maintenant obligatoire dans huit provinces, Terre-Neuve et Labrador étant à l'étape finale de le rendre obligatoire. Il est important que tous les producteurs participent puisque les Canadiens ont dit clairement qu'ils veulent du poulet élevé au Canada, et nos programmes nationaux à la ferme de réputation enviable en sont la raison principale.

Le Programme de soins aux animaux des PPC, qui comporte un ensemble d'exigences strictes, d'audits annuels, des règlements obligatoires et des mesures d'application, est crédible et démontre le ferme engagement de nos producteurs en matière de soins aux animaux.

EXAMEN DU CODE DE PRATIQUES - CONSEIL NATIONAL POUR LES SOINS AUX ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Le processus d'examen du Code de pratiques est dirigé par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE). Rudy Martinka, administrateur des Producteurs de poulet du Canada représentant la Saskatchewan, est notre délégué auprès du CNSAE. Alors que le CNSAE s'occupe d'une variété de questions liées aux soins des animaux, l'examen du Code de pratiques est de loin l'initiative la plus importante.

Les Producteurs de poulet du Canada participent activement au sein du Comité d'élaboration du Code de pratiques. En effet, Rudy Martinka et Vernon Froese, du Manitoba, en sont tous deux membres. Le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* a servi de base aux exigences retrouvées dans notre Programme de soins aux animaux et le dernier examen de ce Code remonte à 2003.

Ce processus de renouvellement a reçu l'appui financier du gouvernement fédéral en vertu de Cultivons l'avenir II. Les Producteurs de poulet du Canada ont applaudi l'annonce de ce financement et la reconnaissance de l'importance d'avoir des codes à jour pour tous les secteurs.

Le Comité d'élaboration du Code poursuivra son travail en 2015, une période de consultations publiques étant prévue vers le milieu de l'année, l'objectif étant de finaliser le nouveau Code à la fin de 2015. La nouvelle version du Code devrait être publiée tôt en 2016.

L'ENGAGEMENT DES PRODUCTEURS

En mai 2014, le président des Producteurs de poulet du Canada a adressé une lettre à ses collègues producteurs afin de leur rappeler le rôle important qu'ils jouent en respectant les grands principes en lien à la santé et au bien-être des animaux, et la nature sérieuse de ce dossier.

Les producteurs doivent continuer d'appliquer quotidiennement et de manière uniforme les principes du PSA afin de maintenir la crédibilité du programme. Les consommateurs se préoccupent plus que jamais des soins aux animaux et l'industrie doit être en mesure de démontrer les mesures qui sont mises en œuvre à la ferme.

Dans le cadre de nos bonnes pratiques de gestion, les administrateurs des Producteurs de poulet du Canada ont modifié la réglementation régissant la surproduction de sorte que les producteurs ne soient pas pénalisés s'ils accusent un retard à expédier leurs poulets pour des raisons de soins aux animaux attribuables à de mauvaises conditions météorologiques. Plusieurs outils de sensibilisation ont également été mis au point à l'intention des membres de l'industrie, le tout en appui aux pratiques de soins aux animaux, y compris une affiche, un manuel sur l'euthanasie et un Code de conduite des employés.

CONSEIL NATIONAL SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Le CNSBEAE a été établi en 2010 pour conseiller les gouvernements et les divers secteurs de l'élevage des animaux sur toutes les facettes de la santé et du bien-être des animaux d'élevage au Canada. Les Producteurs de poulet du Canada

sont représentés auprès du CNSBEAE par Marc Cormier, leur administrateur remplaçant du Nouveau-Brunswick.

En 2014, le Conseil a tenu son 4^e forum annuel. Le thème retenu pour l'occasion était « Ensemble nous le pouvons, ensemble nous le ferons ». Durant le forum, le Conseil a présenté sa stratégie quinquennale intitulée « Santé et bien-être des animaux d'élevage 2020 » qui inclut des résultats stratégiques et des priorités clés.

Toujours en 2014, le CNSBEAE a aussi publié deux importants rapports – une Stratégie pour l'utilisation d'antimicrobiens (UAM) dans l'agriculture animale et un Rapport sur la capacité de recherche sur le bien-être des animaux d'élevage.

Le rapport du Conseil sur l'UAM stipule que l'UAM et la RAM sont en effet des questions urgentes et que tous les intervenants du secteur canadien de l'agriculture animale sont responsables de faire preuve de prudence au moment d'utiliser les antimicrobiens lorsqu'ils sont nécessaires, tout en respectant les préoccupations de santé en lien aux animaux et aux humains. Le rapport poursuit avec une recommandation voulant que tous les autres intervenants du secteur de l'agriculture animale fassent comme l'industrie de la volaille et éliminent l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I.

Par ailleurs, le Rapport sur la capacité de recherche sur le bien-être des animaux d'élevage portait sur le besoin de dresser un inventaire des recherches sur le bien-être des animaux d'élevage et la création d'un processus consultatif dans le but d'améliorer les démarches relatives à la recherche. Le rapport comportait des recommandations sur le financement, l'établissement des priorités, l'identification des lacunes au niveau de la recherche, et la promotion de la communication auprès des chercheurs et des organismes de financement.

La grippe AVIAIRE



LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2014, LES INDUSTRIES CANADIENNES DES ŒUFS ET DE LA VOLAILLE SE SONT RETROUVÉES AUX PRISES AVEC UNE MANIFESTATION DE GRIPPE AVIAIRE DANS LA VALLÉE DU FRASER EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Au cours des quatre semaines qui ont suivi, et au-delà, l'industrie et ses partenaires du gouvernement ont collaboré aux paliers local et national afin de gérer la crise et de contenir sa propagation. Le virus a néanmoins affecté 11 fermes commerciales et deux troupeaux de basse-cour non commerciaux.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et nos partenaires du gouvernement provincial et de l'industrie ont établi un centre conjoint d'opérations d'urgence et ont sans tarder amorcé la mise en œuvre des plans d'intervention. Les producteurs de toute la province étaient responsables d'accroître les mesures de biosécurité et d'assurer la conformité aux normes d'exploitation dans les cas d'urgence.

Les déplacements étaient également contrôlés, en particulier des oiseaux en captivité, des produits de la volaille et de toute autre chose qui aurait été exposée aux lieux infectés y compris (sans toutefois y être limités) la moulée, la litière, le fumier, les véhicules, l'équipement et les vêtements.

Une zone de contrôle primaire a été établie comprenant trois zones de contrôle de la maladie, soit la zone infectée, la zone d'accès restreint et un périmètre de sécurité.

- ~ Le périmètre extérieur d'une zone infectée peut s'étendre jusqu'à 3 km de toute installation infectée connue.
- ~ La zone d'accès restreint est établie autour de la zone infectée et est déterminée en fonction de l'épidémiologie de la maladie afin de prévenir la propagation de la grippe aviaire (de 3 à 10 km).
- ~ La zone de sécurité couvre le reste de la zone de contrôle primaire (au-delà de 10 km).

Comme résultat, les partenaires commerciaux du Canada (23 en tout) ont imposé des restrictions sur les produits de la volaille ou les oiseaux, variant d'une interdiction des produits provenant de l'ensemble du Canada à une interdiction sur ceux de la C.-B., une interdiction visant la zone de contrôle ou une interdiction sur des produits spécifiques. L'ACIA a distribué régulièrement ces listes aux intervenants de l'industrie et a travaillé avec diligence pour rassurer nos partenaires commerciaux que la manifestation était contenue et les inviter à limiter leurs restrictions à la zone de contrôle primaire.

Des fiches d'information et d'autres ressources ont été créées et distribuées à l'industrie, ainsi qu'à nos partenaires des secteurs de l'épicerie et des services alimentaires. Cette mesure a été prise suite à des rapports à l'effet que certains consommateurs rapportaient des produits d'œufs ou de volaille en raison de préoccupations de santé.

Les ressources mettaient l'accent sur les points suivants :

1. Il s'agit d'une question de santé animale et non de santé humaine.
2. Il est sécuritaire de consommer du poulet. Les consommateurs n'ont qu'à faire preuve de la diligence habituelle en cuisant le poulet correctement et en maintenant la propreté des surfaces de préparation.
3. Tous les producteurs d'œufs et de volaille et leurs organismes respectifs collaborent de façon diligente avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments ainsi qu'avec le gouvernement et ses agences tant au niveau fédéral que provincial pour contenir et éradiquer cette manifestation.

Une enquête menée à la mi-décembre a révélé qu'environ la moitié des Canadiens étaient au courant de la manifestation en cours, qu'ils ne se préoccupaient pas outre mesure de la salubrité des œufs et de la volaille et que ces préoccupations s'atténaient encore davantage lorsqu'on leur présentait les faits au sujet de la maladie. La plupart des Canadiens ne prévoyaient pas modifier leurs tendances à la consommation, ont continué à acheter et à consommer des produits d'œufs et de la volaille durant la manifestation et ne s'inquiétaient pas de contracter la grippe aviaire en raison de la consommation de ces produits. La grande majorité des Canadiens étaient également d'avis que le gouvernement et les industries des œufs et de la volaille déployaient tous les efforts pour enrayer la manifestation.

L'incidence générale et le calendrier entourant cette manifestation seront déterminés au cours des semaines et mois à venir. Les Producteurs de poulet du Canada poursuivront leur travail avec l'industrie canadienne de la volaille et le gouvernement fédéral pour contrôler et éradiquer cette maladie avec, comme objectif, que le Canada retrouve son statut de pays libre de grippe aviaire.

Recherche AVICOLE

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA, DE CONCERT AVEC LES QUATRE AUTRES ORGANISATIONS NATIONALES DU SECTEUR DE LA VOLAILLE, ONT INSTITUÉ LE CONSEIL DE RECHERCHES AVICOLES DU CANADA (CRAC) EN 2001 AFIN DE CULTIVER L'INNOVATION, LA SCIENCE ET L'ÉDUCATION DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE AVICOLE. LE CONSEIL FUT ÉTABLI AVEC POUR MANDAT DE CRÉER ET DE METTRE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT TOUCHANT LES BESOINS ACTUELS ET FUTURS DE L'INDUSTRIE.

Tim Keet, de la Saskatchewan, est notre représentant au Conseil d'administration du CRAC. Tim a été élu à la réunion d'été pour succéder à Ed O'Reilly, l'administrateur de Terre-Neuve-et-Labrador.

Depuis 2001, le CRAC a affecté plus de 2,9 millions de dollars à la recherche avicole; ces fonds ont permis de déployer plus de 14 millions de dollars.

Chaque année, les Producteurs de poulet du Canada financent des projets qui appuient les objectifs annuels en matière de recherche. Au début de 2014, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il financerait une deuxième Grappe de recherche avicole (une grappe regroupe des scientifiques provenant de diverses disciplines dans le but de résoudre des problèmes complexes et d'optimiser les ressources disponibles) à raison de 4 millions de dollars répartis sur cinq ans par l'intermédiaire du CRAC. L'industrie contribuera une autre tranche de 1,6 million de dollars et 150 000 \$ proviendront du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario. Dix-sept projets ont reçu le feu vert grâce à cette grappe rénovée et revigorée. Ils auront tous été mis en œuvre dès le printemps de 2015.

Outre le financement qu'ils accordent à la grappe, les Producteurs de poulet du Canada avanceront quelque 140 000 \$ à la demande de propositions générales du CRAC de cette année. En avril, le CRAC a lancé un appel de propositions dans deux catégories de recherche : 1) la salubrité des aliments et les produits de santé pour la volaille et 2) la génétique, la santé et le bien-être de la volaille. Ces deux catégories ont été choisies en fonction des priorités dégagées dans la Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada. Les priorités de recherche des PPC étaient incluses dans cette demande de propositions.

Afin de rehausser la capacité du CRAC à atteindre ses objectifs et compte tenu de la charge de travail accrue résultant de l'apport de la grappe, le CRAC a embauché un administrateur de la recherche à temps plein. À cette fin, les organisations membres ont convenu d'augmenter les cotisations des membres dans le cadre d'un plan d'activités de 3 ans.

Le CRAC a approuvé huit projets conditionnellement au financement de contrepartie d'autres sources.

1. *Euthanasie à la ferme des dindons et poulets : évaluation des technologies existantes et nouvelles.*
Chercheur principal : T. Widowski, U. de Guelph
2. *L'effet de l'administration in ovo de nutriments et d'additifs alimentaires sur le développement du système immunitaire du poulet.*
Chercheur principal : S. Sharif, U. de Guelph
3. *Administration d'oligodésoxynucléotides immunostimulateurs contenant des motifs CpG à des poulets à griller comme substituts aux antibiotiques.*
Chercheur principal : S. Gomis, U. de Sask.
4. *Induction d'immunité adaptative contre les virus respiratoires par administration in ovo de stimulants immunitaires innés.*
Chercheur principal : M. Careem, U. de Calgary
5. *Déterminer le potentiel de conservation et de régénération des races de poulet et de dindon en utilisant le tissu gonadal adulte.* Chercheur principal : C. Lessard, AAC
6. *Normalisation et évaluation d'immunoglobuline extraite d'œufs pour déceler les anticorps de la grippe aviaire par ELISA, AGID et HI.*
Chercheur principal : K. Hooper-McGrevy, ACIA

7. *Est-ce que la taille du bec à l'infrarouge affecte le comportement, la consommation d'eau et la capacité de picorer des jeunes poulettes?*

Chercheur principal : K. Schwean-Lardner, U. de Sask.

8. *Optimisation de l'éclairage pour l'alimentation de précision des poudeuses reproductrices de poulet à griller.*

Chercheur principal : M. Zuidhof, U. de l'Alberta

DEMANDE DE PROPOSITIONS DES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

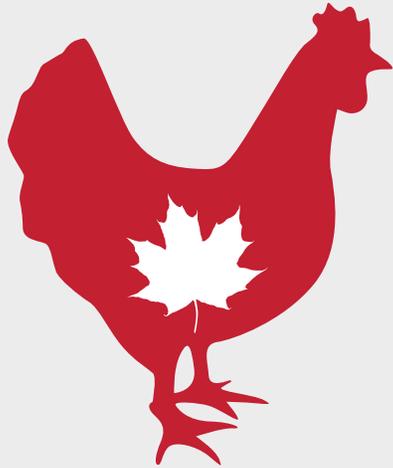
Outre les demandes de propositions ordinaires du CRAC, les Producteurs de poulet du Canada ont affecté 60 000 \$ à un projet distinct par l'entremise du CRAC visant à étudier les effets sur place de solutions de rechange aux antimicrobiens. Ces essais sur le terrain ont pour but de démontrer l'efficacité de ces solutions de rechange et d'évaluer l'impact économique de leur utilisation.

Une proposition soumise par des chercheurs de l'Université de Guelph a été approuvée conditionnellement (à un examen par les pairs favorable et à l'obtention d'un financement de contrepartie). La recherche consistera à évaluer l'efficacité d'une nouvelle solution de rechange aux antimicrobiens dans le but d'en préparer la mise en marché.

Le projet comportera des essais de recherche à la ferme afin de valider l'utilisation d'huiles essentielles encapsulées comme solution de rechange aux antimicrobiens dans la lutte contre l'entérite nécrotique chez le poulet à griller.

Stratégie de marque :

ÉLEVÉ PAR UN PRODUCTEUR CANADIEN



Raised by a
**CANADIAN
FARMER**

Élevé par un
**PRODUCTEUR
CANADIEN**

COMMENT TOUT ÇA A COMMENCÉ

À la fin de 2011, les Producteurs de poulet du Canada approuvaient, au terme de plusieurs années de recherche exclusive auprès des consommateurs et de recherche en participation avec d'autres organismes, un programme national de stratégie de marque visant à promouvoir le poulet canadien. La recherche avait constamment fait ressortir que les consommateurs démontrent un intérêt pour la création d'une étiquette canadienne. De fait, l'intérêt à acheter du poulet sur lequel est apposée une étiquette indiquant si le poulet est canadien ou importé a augmenté considérablement. À l'épicerie, les consommateurs canadiens perçoivent le poulet comme un choix sain à servir à leur famille et les Canadiens ont une « impression positive/favorable » des agriculteurs, impression meilleure que pour tous les autres groupes ou individus testés.

En 2012, les Producteurs de poulet du Canada ont lancé le programme et procédé à des recherches plus poussées. Ces recherches comprenaient des entrevues téléphoniques en profondeur avec les organismes membres des Producteurs de poulet du Canada, avec d'importantes épicerie canadiennes et des transformateurs primaires. Cette recherche avait pour objectif de cerner les points d'alignement d'une stratégie d'image de marque cohérente visant à développer le marché du poulet canadien. S'appuyant en outre sur une analyse de rentabilisation démontrant la viabilité du lancement d'un programme national de stratégie de marque, c'est à l'unanimité que le Conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada a approuvé une stratégie dotée des éléments suivants :

- ~ L'image de marque portera sur le poulet frais canadien au détail;
- ~ L'image de marque tirera parti de la perception déjà positive qu'ont les Canadiens des agriculteurs canadiens ainsi que de l'importance de l'identité canadienne.

La marque sera positionnée de manière à communiquer le message que les producteurs de poulet canadiens contribuent à une alimentation plus saine pour les familles canadiennes en leur fournissant du poulet frais et nutritif qui soit faible en gras et bon pour la santé. Elle se présentera sous la forme d'une étiquette ou marque de commerce qui indique que le poulet provient de producteurs canadiens. L'évaluation du programme reposera sur des instruments de mesures concrets permettant de déterminer la valeur et le succès du programme.



Tout au long de 2013, le dialogue s'est poursuivi avec les principaux épiciers détaillants afin de déterminer leur degré d'engagement et les informations dont ils avaient besoin pour assurer le succès du lancement d'une campagne de vente au détail de poulets frais sous étiquette/marque canadienne. Le programme fut approuvé et un programme de financement a été élaboré en appui à cette initiative. Au cours de l'année, nous avons entrepris l'élaboration d'une allégation et d'un logo de marque en nous fondant sur des tests auprès des consommateurs et, procédé à l'enregistrement de la marque de commerce.

En mars 2014, le nouveau logo, « Élevé par un producteur canadien » fut mis à la disposition des détaillants et transformateurs primaires canadiens. Des discussions ont été tenues afin d'assurer la participation au programme. À la fin de l'année, les parties suivantes s'étaient engagées à participer :

- ~ Sobeys (y compris Safeway) – l'étiquette de marque de Sobeys affiche bien en évidence le nouveau logo « Élevé par un producteur canadien » sur son poulet frais canadien.
- ~ La Co-op fédérée a commencé à apposer la nouvelle marque sur ses emballages de 1 kg et 2 kg et, depuis, l'a appliquée à toute sa gamme de poulet frais.
- ~ Yorkshire Valley Farms utilise le logo sur ses emballages de 2 kg de poulet canadien biologique surgelé et négocie présentement avec les Producteurs de poulet du Canada la possibilité de lancer la marque sur toute sa gamme de produits frais et surgelés.
- ~ Maple Lodge a signé une entente de licence avec les Producteurs de poulet du Canada qui devrait s'appliquer à sa marque Halal.

Les Producteurs de poulet du Canada sont en pourparlers avec quatre autres détaillants – un d'envergure nationale, un de la région de l'Atlantique, un dans le Grand Toronto et un ayant des magasins dans le sud de l'Ontario – et avec une association nationale de détaillants. Les efforts de promotion se poursuivront tout au long de 2015 auprès d'autres détaillants et transformateurs partout au Canada.

Les Producteurs de poulet du Canada appuient le programme au moyen d'annonces dans des revues spécialisées (pour épiciers et transformateurs) qui suscitent l'expression d'intérêts et au moyen d'un programme de marketing pleinement intégré dans les médias traditionnels et numériques.

PROGRAMMES DE MARKETING

En 2014, les Producteurs de poulet du Canada ont commandité trois vagues successives de marketing traditionnel (BBQ, retour à l'école et période des Fêtes), comprenant des annonces à la télé, des annonces imprimées et des volets numériques par l'entremise de Rogers Media et Québecor. Chaque vague présentait un concours visant à susciter l'intérêt et à diriger les consommateurs vers le site Web poulet.ca et à inciter les abonnés à recevoir les courriels de promotion des Producteurs de poulet du Canada.

La campagne numérique comprenait : des promotions intensives sur Twitter et Facebook; une promotion continue sur le site Web des Producteurs de poulet du Canada; les Ambassadeurs de la marque; la promotion sur tous les réseaux numériques; et une campagne de relations publiques axée sur les producteurs. Dans la seule première vague de marketing, une première soirée Twitter a récolté plus de 18 millions d'impressions et une deuxième soirée plus de 19 millions.

Les Ambassadeurs de la marque avaient produit plus de 3 millions d'impressions, plus de 15 000 participations aux concours (anglais et français) ont été reçues et la conversion des abonnés aux courriels de promotion des Producteurs de poulet du Canada était de plus de 38 % – nettement supérieure à la norme de l'industrie. Plus de 60 établissements médiatiques ont retransmis le matériel de la campagne de relations publiques, donnant lieu à quelque 1,6 million d'impressions.

Le programme de marketing de 2015 sera porté à quatre vagues de publicité et sera assorti de nouvelles tactiques de marketing.

RÉSUMÉ

Le programme de stratégie de marque « Élevé par un producteur canadien » prend appui sur une recherche rigoureuse, une diligence raisonnable et une approche inclusive à l'égard des intervenants de l'industrie. Il a reçu le plein appui du Conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada et, en principe, d'importants détaillants canadiens. L'adoption du programme se poursuit lentement mais sûrement. Au niveau des détaillants, la restructuration organisationnelle, les fusions et les initiatives d'image de marque ont créé des obstacles qui ont retardé l'adhésion, sans toutefois l'arrêter. À vrai dire, la bonne nouvelle véhiculée par le programme de stratégie de marque – effort soutenu de marketing stratégique rendu possible par de fortes négociations, des relations médiatiques efficaces et une recherche auprès des consommateurs qui valide la pertinence des messages et du logo – contribue à donner l'élan.

Sensibilisation

Communications ET SENSIBILISATION



COMMUNICATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ

L'intérêt des consommateurs pour des aliments et des choix de vie sains demeure un important catalyseur de la stratégie de relations publiques des Producteurs de poulet du Canada. Ces activités de sensibilisation sont menées par la promotion de ressources lors de conférences ou de salons dans le domaine de la santé et dans les médias sociaux.

Voici des exemples de conférences et de programmes de santé auxquels ont participé les Producteurs de poulet du Canada ou pour lesquels des ressources promotionnelles ont été fournies :

- ~ Centre Médical Brunswick (Pointe-Claire, QC)
- ~ Conférence professionnelle de l'Association canadienne du diabète (Winnipeg, MB)
- ~ Diabetes Expo (Toronto, ON)
- ~ Conférence annuelle des Diététistes du Canada (Ottawa, ON)
- ~ Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (Ottawa, ON)
- ~ Interior Health Authority – Centre de santé de Sparwood (Sparwood, C.-B.)
- ~ Programme éducatif sur la santé et le diabète de Lakeridge (Whitby, ON)
- ~ London Chamber of Commerce "Amazing Grazing" (London, ON)

- ~ École intermédiaire Munroe (Winnipeg, MB)
- ~ Conférence nationale sur les soins à l'enfance et à la jeunesse (Moncton, N.-B.)
- ~ Clinique de soins primaires Palliser / Clinique médicale d'Oyen (Oyen, AB)
- ~ Centre de santé communautaire Parkdale (Toronto, ON)
- ~ Salon national de la femme (Toronto et Ottawa, ON)
- ~ TOPS – Take Off Pounds Sensibly (Regina, SK et Calgary, AB)
- ~ Université de Moncton (Moncton, N.-B.)

RAPPORT D'ANALYSE NUTRITIONNELLE : LE POULET FRAIS ÉLEVÉ AU CANADA

Les consommateurs veulent savoir qu'ils font des choix judicieux quand ils achètent des aliments pour nourrir leurs familles. Le poulet est considéré comme un choix santé depuis des années, mais à présent, les Producteurs de poulet du Canada disposent de l'information nutritionnelle la plus récente pour appuyer les allégations relatives à la santé.

En 2013, les PPC ont mandaté une étude indépendante pour déterminer la teneur en nutriments de 15 coupes de poulet à griller (biologiques et non-biologiques). Le Rapport d'analyse nutritionnelle se trouve maintenant sur le site poulet.ca et contient une analyse

comparative des données du laboratoire Silliker et celles du Fichier canadien sur les éléments nutritifs de Santé Canada pour une portion de 100 g de poulet à griller. Le rapport comporte également une grande répartition des bienfaits nutritionnels du poulet bio contre celui non-biologique, du poulet avec peau contre sans peau, et du poulet sans peau contre le poulet cuit avec peau retirée après la cuisson. Dans l'ensemble, l'analyse démontre que toutes les coupes de poulet, ordinaires et biologiques, sont éligibles pour les allégations nutritionnelles multiples en vertu des règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les principales différences nutritionnelles sont observées lorsque le poulet est cuit avec la peau par rapport au poulet cuit sans la peau. Toutefois, même si toutes les coupes de poulet peuvent porter l'allégation nutritionnelle « excellente source de protéines » indépendamment du fait qu'elles ont la peau, l'allégation « maigre » ou « extra-maigre » ne peut être portée par une coupe de poulet avec peau. Des articles sur la santé, des billets de blogue et une vidéo infographique portant sur la nouvelle information nutritionnelle ont été produits.

SÉRIE DE FICHES NUTRITIONNELLES

La popularité de notre programme de fiches nutritionnelles auprès des professionnels de la santé ne s'essouffle pas. Nous recevons régulièrement des commandes pour les



journaux qui servent à noter les habitudes alimentaires, les collations et les boissons, ainsi que pour les 12 fiches. Ce sont des outils cliniques et éducatifs utiles pour ceux qui veulent changer leurs habitudes alimentaires et adopter un mode de vie sain. La participation à des conférences sur la santé et une publicité promotionnelle publiée dans le *Canadian Dietetic Practice & Research Journal* ont contribué à l'augmentation de la demande.

BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

Nous avons demandé à un nutritionniste d'élaborer une bibliographie annotée d'articles évalués par les pairs traitant de la relation existant entre la consommation de poulet et les problèmes de santé humaine. La bibliographie annotée visait à nous rassurer, à l'interne, que nos messages sur la santé correspondent aux dernières études sur la consommation de poulet et ses effets sur les résultats en matière de santé.

La bibliographie annotée porte sur la littérature scientifique traitant du poulet et de la santé publiée au cours des 22 dernières années (de 1992 à 2014). Elle englobe 44 études sur différents résultats en matière de santé, comme les maladies cardiovasculaires, le cancer, la santé des yeux, la perte de poids, le diabète et la sarcopénie liée à l'âge (perte musculaire).

La plupart des études révèlent que la consommation de poulet n'augmente pas les risques associés à un mauvais état de santé, à l'exception des cas où le poulet a été noirci par une température élevée pendant le processus de cuisson. Certaines études suggèrent que le poulet possède des propriétés protectrices dans la prévention de maladies comme le cancer du sein. Les Producteurs de poulet du

Canada ont commencé à consulter des nutritionnistes pour analyser de façon approfondie cette littérature dans le but de promouvoir les véritables bienfaits du poulet sur la santé.

BAVARDAGE MENSUEL EN LIGNE SUR LA SANTÉ DU POULET

Les PPC ont commencé à tenir des séances de bavardage mensuel en ligne sur la santé du poulet sur Twitter pour inciter les consommateurs à prendre part à des discussions sur la nutrition et le poulet. Notre première séance de bavardage s'est tenue le 19 février dans le cadre du Mois du cœur et, en moins de 8 minutes, elle représentait le deuxième sujet le plus populaire au Canada, avec plus de 20 millions d'impressions. Suivez @chickenfarmers sur Twitter et joignez-vous à nous chaque mois lors des séances de bavardage à l'aide du mot-clic #ChickenChat.

LE POULET, LA PROTÉINE OFFICIELLE

DE L'ÉQUIPE DE NATATION CANADA

Au cours de la deuxième année d'un partenariat unique avec l'Équipe de Natation Canada, les Producteurs de poulet du Canada ont continué d'appuyer les nageurs canadiens, autant les athlètes de calibre national que les enfants qui apprennent à nager. En 2013, l'Équipe de Natation Canada a annoncé avec fierté que le poulet frais canadien serait la « protéine officielle de la natation au Canada » en reconnaissance de la contribution financière généreuse des PPC au sport le plus populaire au Canada. Depuis, les deux organisations ont harmonisé leur image pour devenir des « partenaires pour un mode de vie sain », faisant ainsi la promotion des avantages nutritionnels du poulet frais canadien combinés aux effets bénéfiques de la natation sur la santé cardiovasculaire.

En 2013-2014, les deux organisations ont tenu conjointement le concours « Parent du mois en natation » pour reconnaître les parents qui encouragent une alimentation saine et l'activité physique dans le cadre d'un mode de vie sain. Les profils des gagnants du concours, ainsi que leurs recettes préférées, se retrouvent dans le livre numérique de recettes de l'Équipe cuisine, pouvant être téléchargé sur le site poulet.ca. Les deux organisations en ont d'ailleurs fait la promotion dans les médias sociaux.

Les PPC ont aussi fourni à l'Équipe de Natation Canada des ressources promotionnelles et des messages au sujet des bienfaits du poulet canadien sur la santé pour qu'elle les utilise dans des campagnes spécifiques et lors de grandes compétitions de natation. Pendant les Jeux panpacifiques, nous avons commandité un panneau publicitaire sur lequel figurait notre nouveau logo et notre publicité a passé sur les ondes de la chaîne Sportsnet de Rogers.

MEILLEURE INFORMATION SUR LA SANTÉ

Les Producteurs de poulet du Canada continuent de promouvoir la nutrition et l'information sur la santé dans leur bulletin mensuel, sur leur site Web, dans leur blogue et sur la page Cuisine d'équipe du site getswimming.ca. Trente nouveaux articles sur la santé ont été rédigés, certains s'appuyant sur la nouvelle information nutritionnelle auxquels les consommateurs pourront se référer pour consommer des aliments et adopter des choix de vie sains. Le livret de recettes Manger sainement avec poulet.ca a aussi été révisé et contient désormais de l'information sur la marque « Élevé par un producteur canadien », en plus de notre nouvelle information nutritionnelle.

Stratégie DE RELATIONS PUBLIQUES

L'ANNÉE 2014 A MARQUÉ LA DEUXIÈME ANNÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE RELATIONS PUBLIQUES (RP) DES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA, MAIS LA PREMIÈRE ANNÉE COMPLÈTE D'ACTIVITÉS DE RELATIONS PUBLIQUES EXÉCUTÉES DE PAIR AVEC DES ACTIVITÉS CONJOINTES ORGANISÉES AU SEIN DES GROUPES DE LA GESTION DE L'OFFRE ET DES ACTIVITÉS EXCLUSIVES AU SECTEUR DU POULET.

Les administrateurs ont approuvé la mise en œuvre initiale du programme en 2013, qui a d'ailleurs été élargie plus tard dans la même année, visant à offrir de l'information exacte, adaptée et rapide aux consommateurs et aux médias concernant les producteurs de poulet canadiens et la contribution du système de gestion de l'offre à la santé des Canadiens et à l'économie nationale. Le slogan « *Le poulet canadien : un bon choix pour le Canada. Un bon choix pour les Canadiens.* » donnait d'ailleurs le ton à de nombreuses initiatives de RP lancées tout au cours de l'année.

UN CLIMAT HOSTILE

La gestion de l'offre continue d'être la cible d'une attention publique négative, généralement limitée à des commentateurs médiatiques particuliers, à des groupes de réflexion, à des économistes et à d'autres secteurs agricoles, bien que ces critiques se soient intensifiées fréquemment au cours des négociations sur le commerce international.

Puisque le gouvernement du Canada s'efforce de conclure d'importants accords de libre-échange avec l'Europe (AECG) et les douze pays faisant partie du Partenariat transpacifique, le commerce international est devenu un élément central de la sphère politique canadienne, favorisant ainsi un climat

qui incite les ignorants à critiquer injustement le système de la gestion de l'offre.

Les Producteurs de poulet du Canada ont déterminé qu'ils ne pouvaient plus accepter que ces allégations injustifiées soient propagées sans intervenir.

OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE DE RP

L'évolution du rôle des Producteurs de poulet du Canada se poursuit en trouvant de nouvelles façons de sensibiliser et d'informer les Canadiens tout en démystifiant les mythes et commentaires avant que ceux-ci se forgent une opinion erronée sur le système de la gestion de l'offre et l'industrie canadienne du poulet. Par conséquent, la Stratégie de RP vise à :

- ~ Accroître la couverture médiatique positive de l'industrie du poulet et à réduire la couverture médiatique négative à son sujet;
- ~ Favoriser et maintenir l'opinion positive ou neutre des consommateurs à l'égard de l'industrie du poulet;
- ~ Positionner les Producteurs de poulet du Canada comme porte-parole des producteurs canadiens de poulet dignes de confiance et travaillants et le système de la gestion de l'offre comme le cadre les aidant à produire la première source de protéines au Canada;

- ~ Clarifier, pour le public, les avantages du système de la gestion de l'offre pour les consommateurs, l'économie et les producteurs du Canada;
- ~ Réagir aux critiques avant ou à mesure qu'elles deviennent publiques et à y répondre de manière opportune;
- ~ Veiller à ce que, dans le cas de critiques pertinentes, une réponse soit donnée et que des efforts soient déployés afin d'assurer des reportages équilibrés;
- ~ Mettre sur pied un réseau d'intervenants crédibles chargés de répondre aux critiques, en particulier les producteurs;
- ~ Constituer un réseau de consommateurs qui appuient les producteurs et l'industrie.

RECHERCHE SUR LA CONSOMMATION

En 2014, nous avons demandé à une importante entreprise de marketing de mener une recherche sur la consommation portant sur le système de la gestion de l'offre et le prix à la consommation. Les résultats ont servi à orienter les activités de RP et à publier des messages clés durant l'année. Une enquête sur les prix a révélé un écart entre le pourcentage du prix de la volaille que les Canadiens croyaient que les producteurs recevaient, le pourcentage que les

Canadiens croyaient que les producteurs devraient recevoir et le pourcentage qu'ils reçoivent réellement.

Des recherches ont aussi démontré que les prix à la consommation constituent la seule prérogative des détaillants, qui ajustent leurs prix à la capacité du marché selon eux. Ils fixent le prix des aliments pour de nombreuses raisons, notamment la concurrence entre détaillants, le positionnement de la marque, le coût des articles concurrentiels et les rabais pour attirer les consommateurs. Du point de vue des consommateurs, la recherche a permis de constater que le facteur qui détermine principalement les prix à la consommation se résume au magasin et à la période choisie pour magasiner.

POURSUITE DES TRAVAUX DE 2013

Pour améliorer les processus collaboratifs établis en 2013, les Producteurs de poulet du Canada ont continué de travailler avec les autres organismes nationaux représentant les producteurs de volaille et notre cabinet-conseil en relations publiques sur trois initiatives partagées : surveillance et analyse des médias, réponses des médias et diffusion de messages positifs au sujet du système de la gestion de l'offre et de l'agriculture. Nous, les quatre organismes nationaux représentant les producteurs de volaille, avons contesté ensemble

la couverture négative du système de la gestion de l'offre faite dans les médias en rédigeant plus d'une douzaine d'articles d'opinion et de lettres au rédacteur en chef, dont plusieurs ont été signées par notre président, Dave Janzen. Les Producteurs de poulet du Canada ont par ailleurs écrit leurs propres textes pour répondre à des articles incendiaires sur des enjeux tels que la grippe aviaire et l'utilisation des antibiotiques. Durant l'année, nos réponses ont été publiées dans plusieurs grands journaux, notamment le *Globe and Mail*, le *National Post*, l'*Ottawa Citizen*, le *Vancouver Sun* et la *Montreal Gazette*.

Bien que les organismes représentant les producteurs de volaille aient débuté l'année en communiquant des « messages de réussite » sur le système de la gestion de l'offre aux médias, ils ont rapidement mis fin à cette initiative après qu'il fut estimé que de tels messages faisaient appel à une approche beaucoup plus personnalisée afin de mettre en valeur les forces de chacun des produits, menant ainsi à la création de notre programme à succès lié au mode de vie.

PROGRAMME LIÉ AU MODE DE VIE : « 2 POULETS, 7 JOURS »

Les Producteurs de poulet du Canada et leurs experts-conseils ont formulé des messages en rapport au mode de vie en utilisant l'intérêt à l'égard du poulet en tant que source de protéine délicieuse, appropriée et maigre et l'image honnête des producteurs canadiens. Nous avons fait appel à des journalistes et à des blogueurs pour nous aider à communiquer simultanément des messages sur les aliments et l'industrie du poulet à un public enthousiaste. Il a été décidé que la transmission de la qualité extrême de la première source de protéines au Canada passerait par la démonstration de la substitution d'aliments prêts-à-servir de moindre qualité consommés pendant la semaine par deux poulets. Cette méthode permet de persuader les consommateurs de la fierté ressentie par les producteurs de poulet d'offrir de tels aliments de qualité sur les tables canadiennes tous les jours.

Pour accroître l'attrait du programme auprès des membres des médias, les Producteurs de poulet du Canada ont retenu les services d'une nutritionniste connue, Theresa Albert, comme porte-parole auprès des médias. M^{me} Albert a élaboré des recettes et les a présentées à la télévision.

Au niveau des médias sociaux, les Producteurs de poulet du Canada et leurs experts-conseils en RP ont collaboré avec une entreprise de conseils sur les médias sociaux pour rejoindre les blogueurs préférés des mères et leur demander de publier des billets inspirés de « 2 poulets, 7 jours » et de donner des cadeaux sur leur blogue. Cette mesure a été prise pour intensifier le thème du « retour à la routine » avec des messages davantage axés sur les producteurs. Les

blogueurs participants ont reçu des directives concernant la diffusion du message sur la qualité, à savoir que le poulet canadien est frais, de haute qualité et élevé par des producteurs canadiens.

- ~ Diffusion : 4 connexions; 2 439 000 impressions
- ~ En ligne : 9 connexions; 5 918 383 impressions
- ~ Impression : 11 connexions; 2 234 045 impressions
- ~ Segment le plus souscrit de Global News – diffusé à Toronto, à Thunder Bay et sur Yahoo.ca
- ~ Publications dans le Huffington Post
- ~ Apparitions à CTV Morning Live et Rogers Daytime Toronto
- ~ Entrevue avec ParentsCanada qui paraîtra dans le numéro de février/mars 2015

Avec un objectif d'impressions équivalant à 1 200 000, celui-ci a été surpassé près de 10 fois pendant la campagne grâce à des résultats finaux de 24 connexions et de 10 591 428 impressions.

SUR LE WEB

Le site Web mis à jour de l'industrie, www.producteursdepoulet.ca, continue d'évoluer, reflétant les préoccupations changeantes et émergentes des consommateurs, et est complété par le lancement d'un blog à l'intention de l'industrie, « En exclusivité du poulailler ». En 2014, nous avons également produit une vidéo de style infographique intitulée : « *Le poulet canadien : un bon choix pour le Canada. Un bon choix pour les Canadiens.* ». La vidéo décortiquait les mythes entourant le système de la gestion de l'offre tout en illustrant les avantages de l'industrie canadienne du poulet; une version à jour de la vidéo sera produite en 2015.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

En mai 2014, les organismes nationaux qui représentent les producteurs de volaille ont participé au congrès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) à Niagara Falls. Elle regroupe plus de 1 800 hauts dirigeants municipaux de l'ensemble du Canada, notamment des maires, des préfets, des conseillers municipaux et des gestionnaires d'équipes urbaines.

Cette année, le thème était les collectivités durables. Dans ce contexte, notre kiosque mettait l'accent sur le message selon lequel « nos fermes sont au cœur des collectivités durables » et présentait les contributions d'exploitations agricoles solides à d'innombrables collectivités canadiennes :

- ~ 85 865 emplois dans votre collectivité;
- ~ 80 % des maires et préfets canadiens conviennent que le système de gestion de l'offre constitue un élément important de la survie des exploitations agricoles et des collectivités;
- ~ La contribution annuelle au PIB du Canada des industries canadiennes du poulet et des œufs atteint 9,3 milliards de dollars;
- ~ 95 % des Canadiens estiment qu'il est important que le poulet, le dindon et les œufs proviennent du Canada;
- ~ 90 % des consommateurs canadiens font confiance aux normes de qualité des aliments produits dans des fermes canadiennes;
- ~ 87 % des maires et préfets canadiens appuient le système de gestion de l'offre;
- ~ 82 % des Canadiens croient que le système de gestion de l'offre est bon pour le Canada.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le Ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Le Conseil des produits agricoles du Canada

Les membres de LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joints de Les Producteurs de poulet du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
Le 26 février 2015.

Welch LLP - Chartered Professional Accountants
123 Slater Street, 3rd Floor, Ottawa, ON K1P 5H2
T: 613 236 9191 F: 613 236 8258 W: www.welchllp.com
An Independent Member of BKR International

BILAN

31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 529 961 \$	985 459 \$
Placements à court terme (note 4)	3 655 361	2 417 432
Débiteurs	1 172 730	1 351 203
Sommes à recevoir de l'État	28 282	20 803
Frais payés d'avance	93 798	124 048
	6 480 132	4 898 945
PLACEMENTS (note 4)	10 276 395	13 133 748
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	339 559	389 539
	<u>17 096 086 \$</u>	<u>18 422 232 \$</u>
PASSIF ET SOLDES DES FONDS		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	667 262 \$	897 800 \$
Portion à court terme des incitatifs reportés liés à des baux (note 6)	-	11 429
	667 262	909 229
PORTION À LONG TERME DES INCITATIFS REPORTÉS LIÉS À DES BAUX (note 6)		
	97 324	97 324
	<u>764 586</u>	<u>1 006 553</u>
SOLDES DES FONDS		
Affectation d'origine interne - Fonds de promotion	2 321 492	3 484 639
Affectation d'origine interne - Fonds de recherche	5 357 561	5 522 903
Non affecté - Fonds de fonctionnement	8 652 447	8 408 137
	<u>16 331 500</u>	<u>17 415 679</u>
	<u>17 096 086 \$</u>	<u>18 422 232 \$</u>

(VOIR NOTES CI JOINTES)

Au nom du Conseil:


Barry Uytendaele
administrateur, Comité des finances

Derek Janzen
administrateur, Comité des finances

Peter Vale
administrateur, Comité des finances

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2014

				2014	2013
	FONDS DE PROMOTION	FONDS DE RECHERCHE	FONDS DE FONCTIONNE- MENT	TOTAL	TOTAL
REVENUS					
Redevances et frais de services	- \$	- \$	7 185 664 \$	7 185 664 \$	6 235 172 \$
Intérêts	54 783	113 986	158 792	327 561	392 829
Redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés	156 098	-	-	156 098	574 539
Autres revenus	-	-	14 820	14 820	248 501
	<u>210 881</u>	<u>113 986</u>	<u>7 359 276</u>	<u>7 684 143</u>	<u>7 451 041</u>
DÉPENSES					
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	79 531	79 531	81 308
Conseil de recherches avicoles du Canada	-	321 521	-	321 521	150 802
Comités	-	-	290 678	290 678	282 539
Communications	-	-	548 881	548 881	433 911
Responsabilité sociale de l'organisation	-	-	57 023	57 023	56 249
Administrateurs et représentants	-	-	1 471 647	1 471 647	1 547 222
Technologie de l'information	-	-	104 529	104 529	281 804
Cotisations	-	-	140 119	140 119	130 801
Bureau	-	-	598 459	598 459	590 059
Frais professionnels	-	-	449 390	449 390	582 770
Activités de promotion	1 062 957	-	-	1 062 957	189 121
Salaires, avantages sociaux et déplacements	-	-	2 792 075	2 792 075	2 704 313
Études spéciales	329 354	-	392 737	722 091	1 240 692
Commerce	-	-	109 798	109 798	101 952
Traduction	-	-	148 242	148 242	148 119
	<u>1 392 311</u>	<u>321 521</u>	<u>7 183 109</u>	<u>8 896 941</u>	<u>8 521 662</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES TIRÉS DES OPÉRATIONS	(1 181 430)	(207 535)	176 167	(1 212 798)	(1 070 621)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR DES PLACEMENTS	<u>18 283</u>	<u>42 193</u>	<u>68 143</u>	<u>128 619</u>	<u>(172 990)</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(1 163 147)\$</u>	<u>(165 342)\$</u>	<u>244 310 \$</u>	<u>(1 084 179)\$</u>	<u>(1 243 611)\$</u>

(VOIR NOTES CI JOINTES)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2014

				2014	2013
	FONDS DE PROMOTION	FONDS DE RECHERCHE	FONDS DE FONCTIONNE- MENT	TOTAL	TOTAL
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 484 639 \$	5 522 903 \$	8 408 137 \$	17 415 679 \$	18 659 290 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(1 163 147)</u>	<u>(165 342)</u>	<u>244 310</u>	<u>(1 084 179)</u>	<u>(1 243 611)</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>2 321 492 \$</u>	<u>5 357 561 \$</u>	<u>8 652 447 \$</u>	<u>16 331 500 \$</u>	<u>17 415 679 \$</u>

(VOIR NOTES CI JOINTES)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2014

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	2014	2013
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(1 084 179) \$	(1 243 611) \$
ÉLÉMENTS N'AYANT PAS D'INCIDENCE SUR L'ENCAISSE:		
Amortissement des primes nettes liées aux placements	59 871	53 705
Amortissement des immobilisations corporelles	79 531	81 308
Amortissement des incitatifs reportés liés à des baux	(11 429)	(12 760)
Diminution nette des placements	(128 619)	172 990
	(1 084 825)	(948 368)
VARIATION DES:		
Débiteurs	178 473	(130 725)
Frais payés d'avance	30 250	(43 959)
Créditeurs et frais courus	(230 538)	179 444
Sommes dues à l'État - nettes	(7 479)	(12 896)
Revenus reportés	-	(235 930)
	(1 114 119)	(1 192 434)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(29 551)	(27 735)
Achat de placements	(2 303 875)	(3 407 274)
Revenus sur vente de placements	3 992 047	3 908 000
Diminution de l'encaisse affectée	-	235 930
	1 658 621	708 921
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	544 502	(483 513)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	985 459	1 468 972
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 529 961 \$	985 459 \$

(VOIR NOTES CI JOINTES)

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

OBJECTIF DE L'ORGANISME

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC), constitué en société conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. Les PPC sont exonérés d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

REDEVANCES ET FRAIS DE SERVICES

Les PPC ont décrété des redevances fondées sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoivent des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.

2. SOMMAIRES DES PRINCIPALES

MÉTHODES COMPTABLES

MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION DES ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus, des dépenses et la divulgation des actifs et passifs éventuels. Les estimations sont révisées chaque année, ce qui donne lieu à des ajustements. Ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles des PPC et la dépense d'amortissement liée, la valeur nette de réalisation des débiteurs et les frais courus sont les éléments les plus significatifs où les estimations sont utilisées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les ressources sont classées dans des fonds, pour des fins comptables et de présentation, qui correspondent à des activités ou à des objectifs précis. Ainsi, des comptes séparés sont maintenus pour le Fonds de fonctionnement et pour le Fonds de promotion et le Fonds de recherche qui sont des fonds grevés d'affectation d'origine interne.

Le Fonds de fonctionnement comptabilise les activités d'exploitation et d'administration ainsi que toutes transactions concernant les immobilisations corporelles et d'autres intérêts gagnés non alloués aux autres fonds.

Le Fonds de promotion gère le recouvrement des redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et rend compte aussi des dépenses qui se rapportent à la promotion et à la commercialisation des poulets, tel qu'indiqué dans la Politique d'expansion du marché et dans la Politique d'application et de suivi, ainsi que des dépenses encourues pour recouvrir les redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés. Il rapporte aussi les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour le Fonds de promotion.

Le Fonds de recherche gère les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la recherche et les dépenses des projets de recherches se rapportant à l'industrie de la volaille au Canada.

CONSTATATION DES REVENUS

Les PPC comptabilisent les revenus selon la méthode du report pour les contributions.

Les redevances sont constatées comme revenus au cours de l'exercice ou elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse, les placements à court terme et les placements sont évalués à la juste valeur à la date du bilan.

Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti à la date du bilan.

PLACEMENTS

Les intérêts sur les placements portant intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les justes valeurs des placements sont établies sur les prix du marché lorsque disponibles. Si les prix du marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont estimées en utilisant les prix du marché de placements similaires où d'autre information externe.

Les coûts de transactions reliés à ces placements sont passés à la dépenses lorsqu'encourus. Les gains et les pertes sur les placements, incluant les gains et les pertes non réalisés, sont comptabilisés dans l'état des résultats d'exploitation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée de vie utile prévue. Les périodes d'amortissement sont les suivantes:

Matériel de bureau	10 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

INCITATIF REPORTÉS LIÉS À DES BAUX

Les incitatifs reportés liés à des baux représentent les périodes sans loyer à payer et le financement pour les améliorations locatives et les photocopieurs. Les incitatifs reportés liés à des baux sont amortis de façon linéaire sur la durée des baux et sont comptabilisés comme une réduction des dépenses de bureau.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les PPC, par le biais de ses instruments financiers, sont exposés à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles les PPC peuvent être soumis au 31 décembre 2014.

Les PPC n'utilisent pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer leurs risques.

RISQUE DE CRÉDIT

Les PPC sont exposés à un risque de crédit par la possibilité que des partis pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximum de crédit des PPC est la somme de son encaisse, ses placements à court terme, ses placements et ses débiteurs. L'encaisse des PPC est déposée auprès d'une banque à charte canadienne et les placements à court terme et les placements sont émis par l'État et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. Les PPC gèrent le risque de crédit en passant en revue les débiteurs classés par échéance chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année seront perçus.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les PPC ne seront pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les PPC rencontrent leurs obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en évaluant les besoins futurs des flux de trésorerie sur une base régulière.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers des PPC sont tous en devise canadienne et les PPC opèrent principalement en dollars canadien. Par conséquent, la direction estime que les PPC ne sont pas sujets à un risque de change important.

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

Les PPC sont exposés au risque de taux d'intérêt par moyen de leurs placements portant intérêts à des taux fixes. La direction limite son exposition au risque de taux d'intérêt en décalant les dates de maturités de ses placements à rendement fixe.

iii) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

Les PPC ne sont pas sujets au risque de prix autre.

CHANGEMENT DES RISQUES

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition aux risques des PPC depuis l'exercice précédent.

4. PLACEMENTS

	2014		2013	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Placements à court terme	3 641 132 \$	3 655 361 \$	2 409 901 \$	2 417 432 \$
Certificats de placement garantis (CPGs)	1 700 000	1 700 000	500 000	500 000
Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation	8 457 163	8 576 395	12 388 769	12 380 696
Obligations du Gouvernement du Canada	-	-	247 667	253 052
	10 157 163	10 276 395	13 136 436	13 133 748
	13 798 295 \$	13 931 756 \$	15 546 337 \$	15 551 180 \$

Les placements à court terme sont composés d'obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation, et de certificats de placement garantis venant à échéance au cours du prochain exercice et portant intérêt entre 2,50% et 3,15% (2013 - 2,20% et 4,12%).

Les obligations représentent des instruments d'emprunt produisant des rendements en intérêts comparables à ceux du marché au moment de leur achat. Les obligations et les CPGs seront réalisés à leur valeur nominale et les échéances s'échelonnent au cours des huit prochaines années (2013 - sept années). Les taux d'intérêt pour ces valeurs s'échelonnent de 1,70% à 4,10% (2013 - 1,70% à 4,10%).

RISQUE LIÉ AUX PLACEMENTS

Le risque lié aux placements maximum auquel s'exposent les PPC est représenté par la juste valeur des placements. Les investissements dans les instruments financiers comportent aussi le risque qu'une des parties impliquées dans un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

CONCENTRATION DU RISQUE

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des titres présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'opinion que la concentration du portefeuille actuel ne représente pas de risque excessif.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		2013	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ
Matériel de bureau	393 937 \$	323 708 \$	393 937 \$	310 464 \$
Équipement informatique	228 009	155 480	274 096	197 412
Améliorations locatives	436 319	239 518	436 319	206 937
	1 058 265	718 706 \$	1 104 352	714 813 \$
Moins l'amortissement cumulé	718 706		714 813	
VALEUR NETTE AUX LIVRES	339 559 \$		389 539 \$	

6. INCITATIFS REPORTÉS LIÉS À DES BAUX

Les PPC se sont engagés en 2010 dans un bail qui prend fin en 2020. Le bail inclut un incitatif pour améliorations locatives de 123 252 \$ ainsi que sept mois sans loyer à payer au cours du bail.

	2014	2013
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	108 753 \$	121 513 \$
Montant imputé aux dépenses au cours de l'exercice	(11 429)	(12 760)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	97 324	108 753
PORTION À COURT TERME	-	11 429
PORTION À LONG TERME	97 324 \$	97 324 \$

7. ENGAGEMENTS

Les PPC se sont engagés en vertu de baux échéant à diverses dates et portant sur la location de locaux et de matériel de bureau. Les versements pour les paiements minimums sont comme suit:

2015	163 565 \$
2016	193 800
2017	166 182
2018	177 633
2019	173 602
2020	63 899
	<u>938 681 \$</u>

8. RÉGIME DE RETRAITE

Les PPC ont un régime de retraite à cotisations déterminées à l'intention de ses employés. La cotisation correspond à un pourcentage fixe du revenu annuel de l'employé. La cotisation des PPC au titre de ce régime en 2014 s'élève à 119 253 \$ (2013 - 109 124 \$).

9. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.